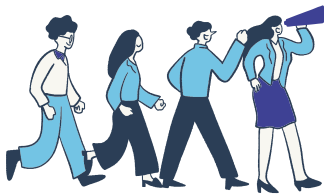


Rapport D'activités 2023

SOMMAIRE

- 2** EDITO
- 3** L'ASSOCIATION
- 5** 2023 EN CHIFFRES
ET FAITS MARQUANTS
- 12** L'ACTIVITÉ DES PÔLES
- 38** L'ANNÉE 2023 EN IMAGES
- 39** CONCLUSION ET
PERSPECTIVES
- 40** PARTENAIRES
- 41** GLOSSAIRE





En 2023, l'association Solidarité Estuaire a poursuivi ses missions vers les personnes en difficulté, fidèle aux valeurs définies dans notre projet associatif : solidarité, laïcité et humanisme.

Comme chaque année, le rapport d'activité 2023 est riche et s'efforce, grâce à l'implication de chacun des services, de dégager les faits marquants et de présenter l'ensemble des dispositifs sur lesquels l'association Solidarité Estuaire est engagée. **Il démontre la diversité de notre implication au service des personnes qui, à un moment de leur parcours de vie, ont besoin de soutien.**

La Maison relais de Nantes, destinée aux jeunes de 18 à 30 ans, a fêté ses 10 ans d'existence, tout comme le SAS (Service d'Accueil et de Soutien), lieu d'accueil et d'orientation à destination des femmes victimes de violences à Saint-Nazaire.

L'engagement vers ces publics se poursuit en lien avec nos partenaires. 5 places supplémentaires ont été créées pour le dispositif L'entre 2 destiné aux jeunes et de nouvelles places pour les femmes victimes de violence ont également été ajoutées : 6 sur Saint-Nazaire, 6 sur la COMPA et 4 sur Nantes Métropole. 2 nouveaux protocoles de mise à l'abri ont également été signés sur le pays d'Ancenis et sur Nantes Métropole.

La charte de l'accueil social universel sur le territoire de l'Espace Départemental des Solidarités de Guérande, la participation active au Projet Territorial de Santé Mentale sur l'accès et le maintien dans le logement, le partenariat avec l'association Reconnect pour favoriser l'inclusion numérique des personnes primo-arrivantes, le partenariat avec la ville de Mahdia en Tunisie autour des femmes victimes de violence avec l'Association pour l'Inclusion des Personnes en Souffrance, marquent notre volonté désormais bien identifiée de coopérer sur les territoires où nous sommes présents avec des acteurs reconnus et partageant l'essentiel de nos valeurs.

Dans un environnement complexe et un contexte difficile, il est essentiel de veiller à ce que les salariés de notre association exercent leur activité dans les meilleures conditions possibles et d'accorder aux partenaires sociaux, à travers notamment le CSE et la CSSCT la place qui leur revient. 2 accords importants sur l'égalité professionnelle hommes-femmes et sur le droit d'expression ont été conclus et de nombreuses actions autour des risques psycho-sociaux et des conditions de travail de façon plus générale ont été entreprises.

La mobilisation pour le SEGUR du social reste primordiale afin que l'ensemble des salariés de l'association en bénéficie. Nous espérons que la nouvelle convention collective traitera cette difficulté.

La loi Immigration, qui a intégré des mesures contraires aux principes de l'intégration républicaine, en reprenant de vieilles idées de l'extrême droite, nous inquiète. **Nous serons vigilants pour que l'inconditionnalité de l'accueil, principe majeur d'action affiché dans notre projet associatif, soit respecté.**

Merci à tous les salariés et à la direction pour leur professionnalisme et leur implication, merci à l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien, merci à l'ensemble du Conseil d'Administration pour son engagement au service de l'association et des personnes qu'elle accompagne.

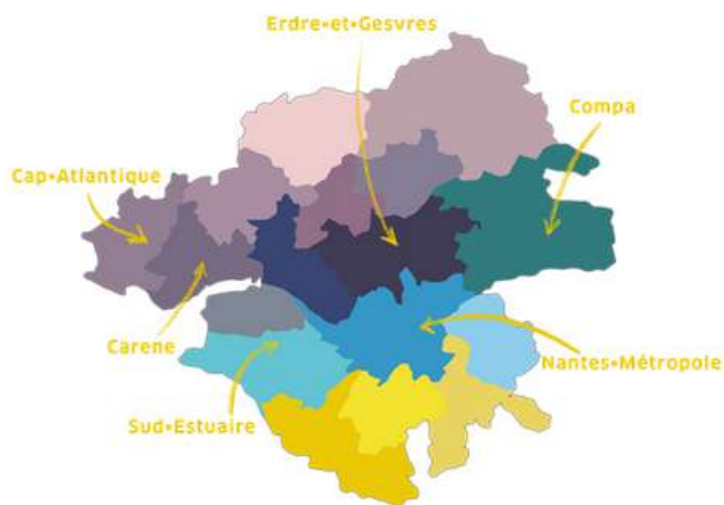
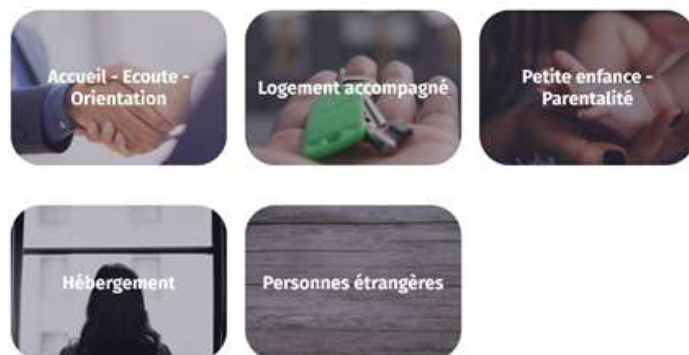
Le Président
Roger DECOBERT

L'ASSOCIATION



L'association Solidarité Estuaire contribue à l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement, l'insertion de personnes confrontées à des difficultés sociales ou à des situations de rupture, que ce soit des personnes isolées ou des familles avec enfants. Elle développe pour ce faire des réponses diversifiées et adaptées aux besoins des personnes : accès aux droits, insertion sociale, insertion professionnelle, santé, logement, parentalité, citoyenneté... L'approche pluridisciplinaire des équipes, leur expertise des publics les plus vulnérables et la proximité territoriale des services permet à l'association de développer un accompagnement sur mesure auprès des personnes accueillies.

Solidarité Estuaire est organisé autour de 5 pôles missions, auxquels sont rattachés 30 dispositifs. 2 Pôles transversaux, le service technique et le service administratif/financier, permettent de faire vivre les différentes missions.



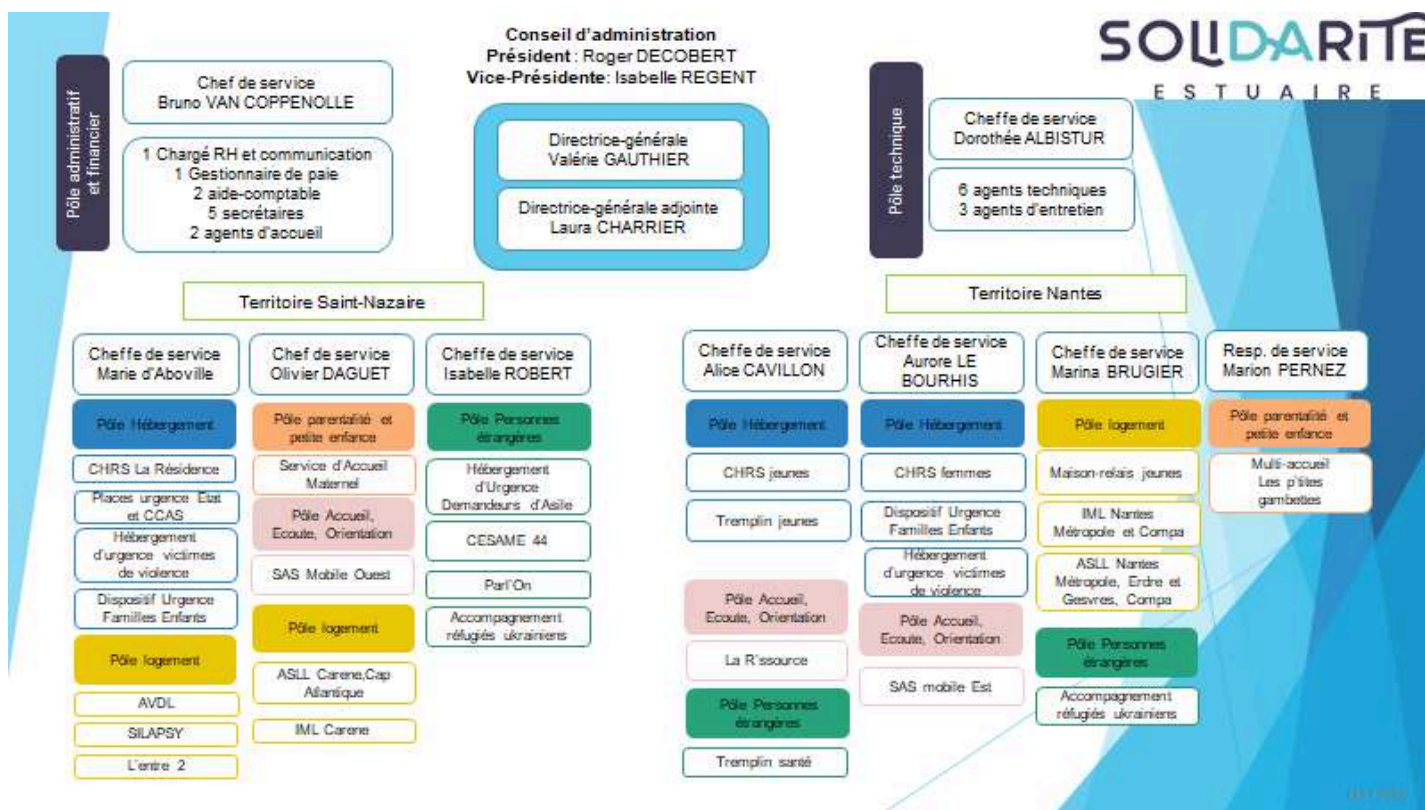
Elle privilégie une action sociale de proximité sur différents territoires, et plus particulièrement sur Nantes Métropole, la CARENE, Cap Atlantique, Erdre et Gesvres et la COMPA.

Solidarité Estuaire réunit autour de valeurs partagées des personnes accompagnées, des administrateurs, des adhérents, des salariés, tous au service d'un projet commun. Solidarité Estuaire agit également avec ses partenaires associatifs et institutionnels.

ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION



La mise en œuvre des missions repose sur une **équipe salariée pluridisciplinaire diplômée et qualifiée**. Solidarité Estuaire est composée de **107 salariés** diplômés du travail social, de la petite enfance, en gestion, ressources humaines et logistique. L'organisation de Solidarité Estuaire est structurée autour de ses pôles et de ses territoires, pour proposer une action de proximité.



Conseil d'Administration 2023

Bureau

Roger DECOBERT Président
Isabelle RÉGENT Vice-présidente
Joël LAUNAY Secrétaire
Myriam VILLEMINE Trésorière

Membres

Carole ANIZON Administratrice
Jean-François BAHAIN Administrateur
Jacinthe LESTANG Administratrice
Jacques LETHILY Administrateur
Jean-Pierre LETOURNEUX Administrateur
Martine PICARD Administratrice

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

L'association est administrée par un conseil de 10 membres qui se réunit tous les 2 à 3 mois, notamment pour :

- Décider de la stratégie et des grandes orientations de l'association, dans le respect de son projet
- Arrêter les budgets ainsi que les comptes annuels.

Des nouveaux membres sont en cours d'intégration.



LES CHIFFRES CLÉS



5 pôles d'activités, **30** dispositifs



1 855 ménages, **2978** personnes accompagnées

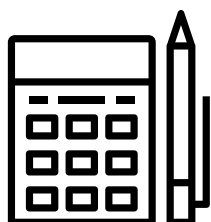


449 logements

10 administrateurs



107 salariés



9,6 M€ de budget

LES FAITS MARQUANTS



LA FERMETURE DU COLLECTIF DU GUÉ

Le 1er février marque la fin du collectif du Gué. La fermeture a été décidée suite à la mise en place des tarifs plafonds sur les CHRS, et inscrite comme **un axe du CPOM** signé avec les services de l'État, dans **une perspective aussi de développement de la politique du logement d'abord**.



L'ensemble des 8 jeunes hébergés sur le collectif a été relogé dans des appartements en cohabitation au cours du mois de janvier 2023 grâce au soutien d'Habitat 44 et Atlantique Habitations.

La fin du collectif du Gué a également marqué la fin des postes de veilleurs de nuit, dont nous n'avons malheureusement pas pu éviter le licenciement économique.

Un projet de rénovation du site du Gué a fait l'objet d'étude de faisabilité en 2023. Il doit permettre, en fin d'année 2024, de transformer la Maison du Gué pour proposer des espaces de bureaux pour les équipes mais également d'accueil du public dans le bâtiment principal, qui sera complété d'une extension.

LES 10 ANS DE LA MAISON RELAIS ET LE DEVELOPPEMENT DES DISPOSITIFS POUR LES JEUNES



En 2023, la Maison-Relais Jeunes a eu 10 ans et continue de constituer **une alternative intermédiaire pour des jeunes souvent fragilisés, isolés et sans expérience du logement**.

Cette année, nous avons également obtenu l'accord pour **une extension de 5 places supplémentaires pour le dispositif l'Entre 2**. Nous avons consolidé la mise en place d'**une permanence femme** (ouverte depuis novembre 2022) **sur la R'ssource**, et développer le partenariat avec l' AISL pour l'orientation des femmes vers les dispositifs d'hébergement de l' AISL (Dalby et Petite Mitrie).

LES 10 ANS DU SAS ET LA POURSUITE DE NOTRE ENGAGEMENT DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

En 2023, le SAS a eu 10 ans. L'occasion de rappeler que la lutte contre les violences faites aux femmes ne peut être efficace que dans un travail conjoint et partenarial.

C'est dans cette dynamique que **nous avons ouvert plusieurs places d'hébergement d'urgence pour les victimes de violences** en 2023 : 6 à St Nazaire, 6 sur la COMPA, 4 sur Nantes Métropole.

Nous avons également signé, avec nos partenaires, 2 nouveaux protocoles de mises à l'abri pour les victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales sur le pays d'Ancenis et sur Nantes Métropole.





LA POURSUITE DE PARTENARIATS/ COOPERATIONS

Solidarité Estuaire a poursuivi la mise en place de coopérations avec les acteurs de ses territoires d'intervention afin de proposer aux personnes accompagnées les réponses les plus adaptées à leurs souhaits et besoins. A titre d'exemple, nous pouvons citer :

- **L'Accueil Social Universel** : En Janvier 2023, Solidarité Estuaire a signé la charte de l'Accueil Social Universel (ASU) du territoire de l'Espace Départemental des Solidarités (EDS) de Guérande. L'objectif de l'ASU est de développer le partenariat entre les professionnels en charge de l'accueil sur le territoire de l'EDS de Guérande, afin de renforcer l'accueil, l'information et l'orientation adaptée des publics, vers l'acteur le plus concerné au titre d'une demande, d'une situation sociale. Il vise également à développer l'interconnaissance, l'échange de pratiques, une culture commune, des outils communs.



- **La participation active au Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)** : Solidarité Estuaire est membre du Groupement de Coopération Social et Médico-Social (GCSMS) du PTSM et participe activement au groupe 11 « Améliorer l'accès et le maintien dans le logement » qui réunit plusieurs acteurs : hôpitaux, bailleurs, associations... et a organisé le 28 Septembre 2023 un colloque intitulé « Habitat et santé mentale : comment faire ensemble pour favoriser l'habiter ? ». Solidarité Estuaire participe également au groupe 13 « Santé Mentale et Exil » qui a permis de travailler à la préfiguration de l'élargissement du dispositif CESAME, que Solidarité Estuaire co-porte avec Les Eaux Vives Emmaüs.

- **Le partenariat développé avec l'association RECONNECT** depuis Janvier 2023 qui permet de mieux répondre aux enjeux de l'inclusion numérique en proposant des ateliers aux personnes primo-arrivantes hébergées au sein des dispositifs d'hébergement de Solidarité Estuaire.



- **Le partenariat avec Mahdia** : du 15 au 21 mai 2023, 3 salariées de Solidarité Estuaire sont allées à Mahdia (Tunisie), dans le cadre du projet de coopération internationale développé en lien avec l'AIPSP. Elles ont pu participer à une caravane de sensibilisation à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants à El Gradha organisée par l'association mahdoise « La Voix de la Femme ». Elles ont également participé à un groupe de parole avec 4 femmes victimes de violences. Elles ont eu l'occasion d'échanger avec une ancienne juge aux affaires familiales de Mahdia sur la question des auteurs de violences et sur la problématique des féminicides en Tunisie.



UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF

Le dialogue social s'est poursuivi : **7 réunions de Comité Social et Économique (CSE) ont eu lieu dont une exceptionnelle et 4 réunions de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)**. En 2023, nous avons négocié **2 accords collectifs pour améliorer la qualité de vie au travail des salariés** : un sur l'égalité professionnelle hommes-femmes et un sur le droit d'expression.

UNE POLITIQUE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Parce que l'association Solidarité Estuaire est attachée au bien-être et à la qualité de vie au travail de tous les salariés, nous avons menés cette année, en lien notamment avec la CSSCT, de nombreuses actions de sensibilisation et mis en place un comité de pilotage des risques psycho-sociaux. A titre d'exemple, nous pouvons citer les actions suivantes :

- L'organisation de **2 sessions d'Escape Game**, animées par la médecine du travail de Nantes (SSTRN). L'objectif est de sensibiliser aux risques professionnels à travers le jeu avec la résolution d'énigmes variées permettant de délivrer des messages de prévention des risques avec un débriefing et des illustrations faites par l'animateur.
- **Les risques psycho-sociaux** : participation de membres de l'équipe de direction, de la CSSCT et de la chargée RH à une journée de sensibilisation sur le thème « Comprendre et agir sur les Risques Psycho-Sociaux ».
- **Le risque incendie** : organisation de 4 sessions de formation sur la manipulation des extincteurs, le guide serre-file.
- **Le risque du travail sur écran** : 2 ateliers de prévention ont été organisés et ont permis d'échanger sur les pratiques des professionnels concernant les outils utilisés (téléphones, ordinateurs principalement) et les bonnes pratiques concernant l'environnement de travail : s'assurer d'une bonne luminosité, savoir régler l'écran, le siège, la souris que ce soit sur site ou en télétravail. Ensuite, un tour des postes de travail a été réalisé et des réglages et préconisations effectués.
- **La prévention des relations conflictuelles** : 3 cheffes de service ont participé à un atelier visant à prévenir les relations conflictuelles et 24 salariés ont participé à 3 journées de formation sur la communication non-violente.
- **La prévention de la santé mentale** : 12 salariés ont été formés aux premiers secours en santé mentale.
- Trois salariés ont bénéficié d'une formation initiale de **sauveteur secouriste au travail** et 3 autres salariés ont bénéficié d'un recyclage de cette formation.





LA BRADERIE DU SOCIAL

Après s'être mobilisés en 2022 pour le SEGUR du social, les salariés et administrateurs de Solidarité Estuaire se sont mobilisés le 12 octobre 2023 pour :

- rappeler l'importance de garantir des moyens suffisants aux associations pour accueillir, accompagner, héberger et loger les plus précaires dans des conditions sécurisées et dignes.
- améliorer les conditions de travail, largement dégradées, des salariés.
- construire des réponses durables à la hauteur des exigences de la lutte contre la précarité.



LA LOI IMMIGRATION

Le projet de loi immigration a fortement mobilisé les salariés et administrateurs de Solidarité Estuaire en fin d'année 2023 et début d'année 2024. Ce projet de loi comportait une série de mesures contraires à tous les principes de l'accueil et de l'intégration républicaine, et notamment l'exclusion des personnes étrangères sans papiers de l'hébergement d'urgence. **Solidarité Estuaire continuera de se mobiliser** pour qu'un changement de paradigme s'opère sur les questions migratoires, pour **la mise en place d'une véritable politique d'accueil et d'intégration, d'hospitalité, qui respecte les droits et besoins fondamentaux des personnes.**



LA SOLIDARITÉ EN ACTE



Les élans de Solidarité ont encore été nombreux cette année.

Des boîtes de Noël ont été collectées au bénéfice des personnes accompagnées par la maison de quartier de Méan Penhoët. Féminité Sans Abri a fourni **des kits d'hygiène/beauté** pour les personnes hébergées. L'agence du don en nature et Dons Solidaires ont fourni **de nombreux kits d'hygiène et fournitures** pour les personnes accompagnées.

Ikéa a financé **l'ameublement des appartements d'urgence** pour les femmes victimes de violences sur le territoire de Nantes Métropole. Logement Fraternité a financé **des remises en état de logement et des achats de meubles.**

Par ailleurs, les élus CGT du CSE de l'entreprise Radio Frequency Systems France, basée à Trignac, ont fait **un don** de 6 000 € à Solidarité Estuaire suite à la fermeture définitive de la société. Nous les remercions pour ce don, qui s'inscrit pour eux, dans un contexte difficile de perte d'emploi.

LA VIE ASSOCIATIVE



LES CA ET LES BUREAUX

La gouvernance de l'association a une nouvelle fois été très active. En 2023, il y a eu :

- 7 Conseils d'Administration
- 7 réunions de bureau

UNE JOURNÉE ASSOCIATIVE

Une journée associative a eu lieu le 21 Septembre 2023. À cette occasion, **les administrateurs et les salariés ont pu tester leurs connaissances sur le projet associatif 2019-2023** et commencer à l'évaluer au travers des thèmes suivants : la culture commune, l'ancrage territorial, les partenariats.



LA GALETTE



Le 17 Janvier 2023, le Conseil d'Administration et la Direction Générale ont adressé leurs vœux à l'ensemble des salariés de l'association. L'occasion de remercier l'ensemble des salariés pour avoir gardé le cap, malgré les tensions liées aux difficultés de recrutement et les conditions de travail fortement impactées par celles-ci, et maintenu du mieux possible l'accompagnement des personnes accueillies.

L'association a également formé 2 vœux pour 2023 :

- Avoir les moyens nécessaires aux ambitions politiques de la réalisation d'une société inclusive.
- Avoir une reconnaissance pleine et entière du secteur et de l'investissement de ses professionnels.

UNE COMMUNICATION ACTIVE

En 2023, l'association a été présentée dans différents médias : **presse quotidienne régionale, télévision locale, radios...**

Par ailleurs, nous avons poursuivi notre communication à travers la diffusion de la **newsletter mensuelle interne qui permet d'illustrer la belle énergie au sein d'un collectif de travail fort et engagé**, désireux de mettre en oeuvre des actions au profit des personnes en difficulté, grâce à leurs expertises et compétences.

Le travail des équipes est également valorisé via les réseaux sociaux (Linkedin et Facebook pour PARLON).





LE DÉFI MOBILITÉ

Du 22 au 28 mai 2023, Solidarité Estuaire s'est inscrite au défi mobilité Pays de la Loire sur les territoires de Nantes Métropole et de la Carène. **21 salariés ont participé au défi en renseignant leur mode de transport** lors de cette semaine dont un a changé ses pratiques à l'occasion de cet évènement. Ce sont un total de **469 kg de CO2 économisés par les salariés de Solidarité Estuaire pour un total de 2 975 km parcourus** cette semaine.

Des moments conviviaux ont été organisés lors de cette semaine : un pique-nique le mardi au miroir d'eau, où les collègues se sont rendus à pied, deux petits-déjeuners simultanés sur les sites nazairien et nantais le jeudi matin qui ont permis de sortir les vélos à assistance électrique loués par l'association (Bicloo et Vélycéo), de mettre à disposition de la documentation sur les réseaux de la TAN et de la STRAN, ainsi que les TER et location de voiture Marguerite.

Nous avons également créé l'évènement avec le **concours de customisation de vélo** à destination des salariés qu'ils soient cyclistes au quotidien ou « du dimanche ».



VIS MA VIE



En 2023, l'association a proposé 2 semaines de "Vis ma vie"; une la semaine du 27 au 31 Mars et l'autre du 5 au 9 Juin 2023. **Objectifs : proposer des immersions favorisant la connaissance des différents dispositifs de l'association, l'interconnaissance entre salariés et administrateurs, mais aussi de la convivialité.**

17 propositions ont été faites par les services allant de la visite de locaux, à des temps de participation à des réunions d'équipe, à des temps de présentation et d'échanges sur les services, à des immersions dans les services (visites à domicile, temps dans les services...).

« Mercredi 29 mars j'ai eu la chance d'accompagner Sandra Sicard, Assistante sociale du pôle logement pour une entrée en IML plateforme à Nantes.

Nous sommes allées chercher les documents à l'association Trajet qui est notre partenaire, puis nous nous sommes rendues au domicile avec la personne accompagnée faire la visite d'entrée des lieux, puis retour au siège pour la signature des documents, ouverture de compte, ouverture des droits Caf, et différentes explications données à la personne.

J'ai trouvé cette matinée très intéressante et instructive, cela m'a permis de voir le travail fait par les assistantes sociales en amont du mien et de comprendre des problématiques.

J'espère l'année prochaine pouvoir accueillir un/e collègue pour montrer à mon tour le travail que je fais.»

Jocelyne Guillem, secrétaire administrative



Pôle Accueil - Écoute - Orientation

Le Pôle Accueil Écoute et Orientation se compose de plusieurs lieux de proximité qui offrent un service d'accueil, d'écoute et d'orientation à des publics spécifiques : des victimes de violences et des jeunes en rupture. Véritables outils de prévention, ces dispositifs développent des pratiques professionnelles d'aller-vers qui s'opèrent sans contrepartie, sans attente du travailleur social envers les personnes. Ils s'inscrivent dans une libre adhésion, sans pression et sans contractualisation.



- Le SAS**
Service d'Accueil et de Soutien pour les victimes de violences sur Saint-Nazaire
- Le SAS Mobile**
Service d'Accueil et de Soutien pour les victimes de violences en milieu rural
- La R'ssource**
Accueil de jour pour les jeunes en errance

En 2023, **288 personnes** différentes ont été accompagnées par le Pôle Accueil, Écoute et Orientation.

LE SAS

Le Service d'Accueil et de Soutien (SAS) a ouvert ses portes le 14 Octobre 2013. En 2023, **le SAS a donc fêter ses 10 ans et a organisé à cette occasion des portes-ouvertes** du 13 au 20 octobre et une représentation de théâtre-forum "Des coups et du Silence", via la compagnie du théâtre du Chaos.

Le SAS, c'est 10 ans d'action pour apporter aux victimes de violence, l'écoute et le soutien dont elles ont besoin et pour rechercher avec elles des solutions pour sortir de la violence et devenir pleinement actrices de leur vie.

En 2023, 64 % des femmes qui ont été accueillies au SAS sont originaires de St Nazaire et 69 % vivent des violences depuis plusieurs années. 11 % des femmes sollicitent le SAS pour une aide à la préparation du départ du domicile conjugal, un tiers pour du soutien juridique et 35 % pour une demande d'hébergement.

Parce que **la lutte contre les violences faites aux femmes ne peut-être efficace que dans un travail conjoint et partenarial**, Solidarité Estuaire participe à la cellule opérationnelle des violences sexistes et sexuelles du Contrat Local Contre les Violences Sexistes et Sexuelles de la Ville de St Nazaire.

“

Bonjour, je suis une personne qui est passée hier après-midi au SAS du lundi, j'avais été reçue par deux femmes. Je voulais les remercier et leur dire que c'était fait.

Grâce à elles, grâce à toutes les personnes du SAS qui ont pu m'aider : je sors du tribunal et j'ai remis mon écrit au Procureur de la République.

J'attendais d'avoir le courage. Ça faisait 15 mois et même un petit peu plus que j'attendais d'avoir le courage. J'ai un petit peu peur. Bizarrement je ne pleure pas. Quand j'ai vu un médecin en urgence vendredi soir il m'a dit que la peur était déjà là. C'est un sentiment hyper étrange, c'est fait, je ne pleure pas, j'ai moins peur maintenant que c'est fait, et pourtant je continue à avoir peur mais c'est comme quelque chose qui est parti en moi et je me sens à moitié libérée.

Je voulais vous remercier car tout est parti du SAS un lundi après-midi en mai 2022 donc ça fait à peu près jour pour jour 18 mois. Vous m'avez ouvert les yeux. **Le combat n'est pas terminé** puisque j'ai remis mon courrier aujourd'hui.

Maintenant c'est autre chose qui va commencer, ce sont des étapes que je franchis pour moi. Ce sont des démarches que je fais pour moi et pas contre mon ex-mari mais pour moi. Merci de toute l'aide que vous m'avez apporté. Je repasserais peut-être au SAS à l'occasion pour un peu parler. Encore un grand merci. Au revoir.

55

femmes
accueillies

67

contacts différents
(téléphone,
physique...)

47

permanences

PÔLE ACCUEIL ÉCOUTE ORIENTATION



LE SAS MOBILE

Le SAS Mobile permet d'aller-vers les victimes de violences vivant en milieu rural. Il s'agit de lever des problématiques spécifiques au milieu rural (isolement, accès aux transports, accès aux services publics, associations spécialisées et lieux d'hébergement) **qui sont autant de freins à la libération de la parole des victimes.**

Le SAS Mobile effectue des permanences d'accueil, d'écoute et d'orientation sur 25 communes de 5 intercommunalités du département : la Compa, la CARENE, Cap Atlantique, Sud Estuaire et Pornic Agglo.

Les professionnels du SAS Mobile font une évaluation globale de la situation des victimes de violences. Ils sont amenés à écouter, puis informer et conseiller les victimes pour les orienter en fonction de leurs besoins, à leur rythme. Ainsi, nous travaillons avec un ensemble de partenaires de tous horizons auxquels toute femme victime de violences conjugales pourrait être confrontée dans l'évolution de sa situation : association d'informations sur les droits des femmes, structures d'hébergement, avocats, hôtel de police et de gendarmerie, services sociaux du Conseil Départemental, CCAS, médecins libéraux, centre hospitalier...

2023 a marqué la fin du dispositif de logement accompagné co-porté avec le CISN Résidences Locatives, Habitat 44 et SILENE, du fait de l'arrêt du financement de la CGLLS. La fin du dispositif logement accompagné du SAS Mobile laisse des besoins non-couverts sur les territoires et des difficultés d'accès au logement pour des victimes de violences qui ne souhaitent pas déposer plaintes et ne peuvent, à ce titre, pas bénéficier du contingent victimes de violence. Par ailleurs, la fin des logements accompagnés dédiés à pour conséquence de dissocier l'accès au logement de l'accompagnement autour du vécu des violences.



Mme a été orientée par un Espace Départemental des Solidarités du pays d'Ancenis afin d'être accompagnée par le SAS. **Un premier entretien téléphonique avec Mme s'est effectué puis une rencontre physique a eu lieu en septembre 2022.**

Mme a d'abord été mariée une première fois avec un homme dépendant à l'alcool. Ce premier mari était violent physiquement et a mis fin à ses jours. Suite à de graves blessures causées par Mr, elle a été hospitalisée deux mois dans le coma. Elle s'en est sortie sans séquelles. Elle s'est ensuite mariée une seconde fois. **Fin 2022, le couple avait déjà partagé presque 30 ans de vie commune pendant lesquels Mme a subi des violences psychologiques et verbales de la part de son second mari, lui aussi dépendant à l'alcool.** Ce dernier a également été violent physiquement avec l'une de ses filles. Il restreignait aussi Mme dans ses relations et l'empêchait de voir ses enfants. [...]

L'assistante sociale se charge de la partie logement et effectue un dossier DALO. Mme sollicite le SAS MOBILE EST pour l'accompagner à un rendez-vous avocat car dit ne pas se sentir en capacité de s'y rendre seule. Mme poursuit son accompagnement avec le SAS MOBILE EST pour être soutenue et avoir une meilleure compréhension de ses démarches juridiques.

Fin mars 2023, le bailleur social et partenaire Habitat 44 propose à Mme un nouveau logement sur une autre commune de la COMPA. Depuis l'entrée dans son nouveau logement, Mme a encore quelques difficultés à poser les limites avec Mr qui prétexte par exemple avoir des documents à lui remettre pour voir Mme. Le SAS MOBILE EST continue aujourd'hui son accompagnement, en aidant Mme à se positionner vis-à-vis de Mr.

88

victimes
accueillies

174

permanences

150

entretiens
physiques

222

entretiens
téléphoniques

PÔLE ACCUEIL ÉCOUTE ORIENTATION

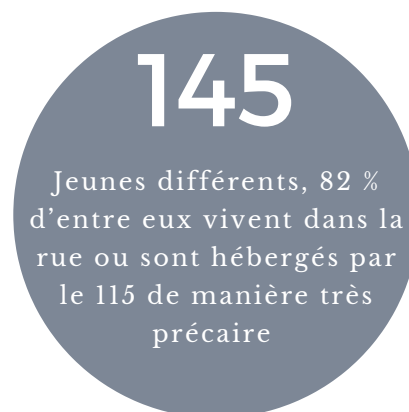
LA R'SSOURCE

La R'ssource est un **dispositif partenarial d'accueil, d'écoute, d'orientation et de mise à l'abri temporaire au bénéfice de jeunes de 16 à 25 ans** en risque d'installation dans l'errance et rencontrant des problématiques associées (addiction, souffrance psychique, délinquance,...). Les professionnels sont issus de 3 structures porteuses du projet depuis l'origine (Anef Ferrer, Solidarité Estuaire et Oppelia - Le Triangle), et d'une 4ème association qui les a rejoint en 2022, l'Association Insertion Solidarité Logement (AISL). L'ATDEC et l'ELPP participent également au projet.

En fin d'année, la R'ssource a connu une période plus compliquée, liée à l'augmentation du nombre de jeunes sur les différentes permanences, et de l'impossibilité de pouvoir tous les accueillir du fait des contraintes des locaux. **Sur l'année 2023, 123 refus d'accès ont dû être positionnés auprès des jeunes sur 55 permanences**, dont 54 refus sur 20 permanences entre octobre et décembre 2023. Il est arrivé de refuser jusqu'à 8 jeunes sur une même permanence, jeunes qui ont pourtant exprimé ou montré fortement leur besoin. Cela a mis en tension les professionnels contraints de refuser l'accès à la permanence d'accueil ou de prioriser les accès en fonction de critères de vulnérabilité. Des critères de priorisation ont été dégagés collectivement, mais difficiles à mettre en œuvre au quotidien pour les équipes et à comprendre pour les jeunes auxquels on ne répond pas.

Nous avons interpellé les financeurs sur cette réalité, lors d'un comité les réunissant en janvier 2023 pour partager le bilan et les perspectives de la R'ssource. **La demande de financement supplémentaire pour permettre un changement de local et des conditions d'accueil a une nouvelle fois été exposée.**

La R'ssource s'est fortement mobilisée sur la démarche partenariale "accueil de jour Jeunes Migrants" animée par la Mairie de Nantes. Elle a pu porter avec les partenaires, la nécessité d'un maillage territorial et d'un renforcement de différents acteurs déjà impliqués sur l'accueil et l'accompagnement des jeunes d'origine étrangère. La R'ssource, en lien avec les diagnostics posés collectivement et les possibilités et besoins du dispositif, propose de prendre toute sa part dans ce déploiement de nouvelles coopérations et de nouvelles opportunités pour les jeunes migrants.



Pôle Hébergement

Le Pôle Hébergement recouvre plusieurs structures, allant de la mise à l'abri à de l'hébergement à vocation de réinsertion sociale. L'accompagnement est au cœur des missions proposées par ses différents dispositifs, pour travailler avec les différents publics sur leurs parcours d'insertion en partant de leurs besoins et de leurs projets. Le Pôle Hébergement comprend :

- **Des places d'hébergement d'urgence** sous plusieurs formes : hôtels, appartements de cohabitation, appartements d'urgence
- **Des places d'hébergement d'urgence pour les victimes de violences** : 6 places sur St Nazaire, 6 places sur la COMPA et 4 places sur Nantes Métropole
- **Le DUFE (Dispositif Urgence Femmes Enfants)** qui met à l'abri et accompagne 60 ménages, des femmes enceintes ou accompagnées d'un enfant de moins de 3 ans
- **3 Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)** : le CHRS jeunes du Gué (collectif et diffus pour des jeunes hommes), le CHRS Femmes (collectif et diffus pour les femmes seules ou avec enfants), le CHRS La Résidence (diffus, tout public)
- **Le Tremplin Jeunes**, une structure d'hébergement pour des jeunes
- **La gestion locative des logements d'urgence/temporaires** de plusieurs municipalités du territoire
- **Les mesures ASLL Urgence** exercées auprès des personnes hébergées dans les logements temporaires de la CARENE, Cap Atlantique, Nantes Métropole, Erdre et Gesvres et la COMPA
- **La territorialisation du SIAO** sur les territoires de la CARENE et de la COMPA

À l'heure du logement qui vise d'abord l'accès le plus rapide possible dans un logement de droit commun, le pôle hébergement devra réfléchir à la manière dont il peut faire évoluer ses propositions d'hébergement et d'accompagnement en fonction des territoires, besoins et publics concernés (CHRS Hors Les Murs, passage en diffus...). La poursuite d'un accueil inconditionnel, au cœur du projet de l'association, reste une valeur forte et un objectif réaffirmé pour permettre l'hébergement des personnes qui ne peuvent accéder au logement dans le cadre du service public de la rue au logement.

Le pôle hébergement a accompagné **430 ménages, 891 personnes** en 2023, dont 465 adultes et 426 enfants.

HOTEL

Sur St Nazaire, Solidarité Estuaire dispose d'un financement pour accompagner des ménages hébergés à l'hôtel. Lors de leur entrée dans le dispositif, 5 ménages sur 6 sont hébergés pour un motif de violences intra-familiales ou conjugales : 3 ménages victimes et 3 auteurs.

6

ménages
hébergés soit
8 personnes

721

nuitées
réalisées

7

mois de
durée
moyenne de
séjour

PÔLE HÉBERGEMENT

URGENCE CCAS ST NAZAIRE

Le CCAS de St Nazaire finance 2 logements d'urgence pour des femmes ou couples avec ou sans enfants. **Un de ces logements est fléché pour les victimes de violences** et leur permet donc d'accéder rapidement à un hébergement d'urgence. En 2023, 100 % des ménages hébergés étaient des victimes de violences.

10 ménages hébergés soit 14 personnes

1 249 nuitées réalisées

Durée moyenne de séjour :
5 mois

Un tiers des ménages est retourné au domicile conjugal

URGENCE ÉTAT ST NAZAIRE

Le dispositif comporte **27 places d'hébergement d'urgence pour les femmes ou couples avec ou sans enfants**. 71 % des adultes qui ont été hébergés en 2023 ne possédaient pas de titre de séjour à l'entrée. 46 % des ménages vivaient en hôtel avant d'intégrer l'appartement d'urgence.

11 ménages hébergés soit 34 personnes

10 142 nuitées réalisées

Durée moyenne de séjour :
21 mois

1 ménage accède à un logement social et un ménage est réorienté en hôtel

Le service urgence propose des activités individuelles ou en groupes pour rompre l'isolement et amener les personnes à connaître des espaces de socialisation. En 2023, **le groupe de parole « Si on se rencontrait... » s'est réuni 10 fois**. Le groupe se déroule comme suit :

- En début de séances, nous accueillons les femmes (avec parfois les enfants), elles s'installent et nous proposons thé/café et gâteaux qui sont préparés par les femmes elles-mêmes ou bien acheté par le service.
- Nous rappelons le cadre du groupe (pas de jugement, écoute bienveillante, ce qu'il se dit dans le groupe reste dans le groupe...), nous faisons un tour de table pour présenter les nouvelles venues si c'est nécessaire.
- En amont, nous disposons sur un mur des affiches représentant différentes émotions (traduite en français, anglais et arabe), au début et en fin de chaque séance, nous demandons à chaque participante de coller 2 gommettes sur les émotions qu'elles ressentent lors de ces deux temps et de les partager avec le groupe, si elles le souhaitent.
- Puis, nous abordons les thèmes souhaités. En 2023, il y a notamment eu des échanges sur les relations hommes/femmes, vivre la maternité seule en France, les menstruations et les coutumes dans les pays d'origine, la réforme des retraites, la loi immigration, l'arrivée en France entre espoir et désillusion, racontes nous ton pays....



PÔLE HÉBERGEMENT

PLACES VICTIMES DE VIOLENCES

En 2023, Solidarité Estuaire a ouvert progressivement, grâce au soutien de la DDETS, plusieurs places d'hébergement d'urgence pour les victimes de violences : 6 places sur St Nazaire, 6 places sur la COMPA et 4 places sur Nantes Métropole. Les victimes sont accueillies dans des logements diffus dans le parc social grâce à la mobilisation des bailleurs partenaires.

Disposer d'un hébergement d'urgence est primordial dans le processus de reconstruction des femmes victimes de violences. Il permet aux femmes d'être en sécurité et de réaliser matériellement et psychologiquement la séparation. L'impossibilité d'accéder à un dispositif d'hébergement adapté à leur situation est un frein supplémentaire à leur départ.

Ce dispositif permet aux femmes de se poser dans un hébergement sécurisé et de reprendre confiance en elle.

Une psychologue intervient auprès des victimes, sous forme de prestation extérieure.



ST NAZAIRE	COMPA	NANTES METROPOLE
5 ménages hébergés soit 10 personnes	8 ménages hébergés soit 12 personnes	3 ménages hébergés soit 5 personnes
1 948 nuitées réalisées	1 128 nuitées réalisées	267 nuitées réalisées
6 mois de durée moyenne de séjour	3 mois de durée moyenne de séjour	2 mois de durée moyenne de séjour
2 ménages ont quitté le dispositif et décidé de retourner au domicile conjugal	6 ménages sortis : 2 en hébergement d'insertion, 2 en hébergement d'urgence, 1 en logement et 1 retour au domicile conjugal	1 ménage a quitté le dispositif suite à la levée du secret d'adresse et est retourné vivre chez ses parents

Les places d'hébergement d'urgence des territoires de la COMPA et de Nantes Métropole font partie des **protocoles de mise à l'abri des victimes de violences conjugales et/ou intra-familiales des territoires de :**

- Couëron, Indre, Saint-Herblain, Sautron, Orvault, La Chapelle Sur Erdre
- du Pays d'Ancenis



Ces 2 protocoles ont été signés en 2023, l'un en avril et l'autre en octobre. Ils sont le fruit d'une dynamique collective pour répondre aux besoins repérés localement, et des ambitions portées par l'État et le Conseil Départemental de Loire-Atlantique. Sur chacun de ses territoires, les partenaires ont souhaité construire des réponses, concrètes et locales, en coordonnant leurs actions, pour la mise à l'abri immédiate des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

PÔLE HÉBERGEMENT

DUFE

Le **Dispositif d'Urgence pour Femmes et Enfants** propose une mise à l'abri et un accompagnement à des femmes enceintes et/ou avec au moins un enfant de moins de trois ans en situation de vulnérabilité et sans hébergement. **Le dispositif héberge 20 ménages à St Nazaire et 40 ménages sur Nantes Métropole.** L'hébergement est proposé soit dans des appartements hôteliers, soit dans des logements du parc social ou privé. **A la fin de l'année 2023, nous avons réussi à transformer le dispositif en 100 % d'hébergement en appartement diffus.**

88 % des ménages accueillis sont originaires d'un pays situés en dehors de l'Union Européenne dont 56 % ne disposent pas de titre de séjour.

36 % des ménages accèdent à un logement à la sortie du DUFE.



Lorsqu'une femme et ses enfants sont accueillis au sein du DUFE, nous prenons tout d'abord en compte la note sociale que nous a envoyé le département. La plupart du temps, nous n'avons pas ou peu d'éléments car les personnes sont arrivées récemment en France ou sur le territoire nantais et n'étaient pas connues des services sociaux.

Lors de l'accueil et pendant toute la durée de l'accompagnement, nous échangeons avec la maman accueillie sur la santé des enfants, les difficultés qu'elle peut rencontrer et les observations que nous pouvons faire.

Afin de faire un bilan de santé à l'arrivée et pour permettre qu'un suivi s'enclenche, nous orientons systématiquement les familles vers la PMI la plus proche de l'hébergement mis à disposition afin qu'un rendez-vous soit pris rapidement. **Nous prenons contact avec la PMI** pour les informer que nous accompagnons la famille afin d'instaurer un lien et d'accompagner ensemble la famille au besoin. Aussi, avec l'accord des personnes accueillies, nous informons la PMI de nos premières observations concernant le développement de l'enfant et les difficultés potentiellement observées chez la mère.

Nous organisons régulièrement des tripartites avec les EDS, incluant les PMI, pour réaliser des points de situation ou des bilans. [...] Il nous arrive aussi d'être en lien avec l'école, toujours avec l'accord des personnes accompagnées, si nous nous interrogeons sur différents sujets (l'intégration de l'enfant à l'école, le langage, l'absentéisme, etc.).

Nous orientons régulièrement les enfants vers des orthophonistes, le Centre Nantais de la Parentalité, les CMP, le HOME (hospitalisation de jour pour favoriser le lien mère enfant). Aussi, nous sommes invités aux concertations organisées par ces différents partenaires.

Lorsque des inquiétudes sont observées [...] des signalements et informations préoccupantes sont parfois envoyés par l'équipe. Dans ce cas, nous accompagnons les mères dans la compréhension de la situation et sommes également amenés à les préparer aux éventuelles audiences devant le Juge des Enfants. **Il arrive que les enfants soient confiés au département quand les inquiétudes sont trop importantes ou que les enfants sont placés au domicile. Dans ce cas, nous sommes également en lien avec les référents ASE en binôme avec les assistants sociaux de secteur pour s'assurer que la mesure est bien comprise et mise en place. Nous faisons également des visites à domicile régulières pour soutenir les femmes dans leur parentalité et communiquer nos observations.**

Témoignage d'un travailleur social du DUFE

96
ménages
hébergés soit
276 personnes

21 900
nuitées
réalisées
(en ménages)

14,7
mois de durée
moyenne de
séjour

CHRS LA RESIDENCE

Le CHRS La Résidence a une capacité d'accueil de 49 places réparties dans 20 logements diffus. Le CHRS La Résidence accueille des hommes, femmes, couples, familles avec ou sans enfants en difficulté sociale.

Les professionnels du CHRS ont une **pratique professionnelle centrée sur le développement du pouvoir d'agir** afin de créer des conditions pour permettre aux personnes accompagnées de décider pour elles-mêmes. Ils créent les conditions pour que les personnes puissent formuler ce qu'elles estiment être vraiment important pour elles, ce qui a le plus de valeur à leurs yeux ici et maintenant. Une résidente du CHRS a pu par exemple dire : *“Le CHRS m'a permis de découvrir ce dont j'avais besoin pour moi sans que j'en ai moi-même conscience.”*

Concrètement, cela se met en œuvre au moment de l'élaboration du projet personnalisé, de la définition d'actions collectives, mais également lors de réunions de résidents, de la mise en place de questionnaires de satisfaction des résidents.



ZOOM SUR L'ATELIER COUTURE

Depuis 2021, à la demande de plusieurs résidentes, nous avons lancé un atelier couture pour les personnes accompagnées sur les dispositifs CHRS et Silapsy. Il existe des ateliers de couture dans certaines Maisons de Quartier de Saint-Nazaire. Toutefois, nous savons qu'il est difficile pour certaines personnes d'aller-vers. **L'idée était donc de créer un temps à l'association pour faciliter l'adhésion des personnes et permettre plus de liens.** En 2021, le CE de l'ADAPEI 44 a octroyé à l'association un don de 500€ pour soutenir le lancement de ce projet et financer notamment du matériel (machine à coudre, mercerie).

Nous voyons l'atelier couture comme un lieu où les personnes se rencontrent et construisent ensemble. Nous accompagnons des personnes qui sont, pour une partie, sans activité professionnelle pour diverses raisons. **Cet espace a alors de multiples intérêts : acquérir, approfondir et partager des compétences techniques, favoriser l'estime de soi, le pouvoir d'agir et développer le lien social.**

Cet atelier, ouvert à tous, est pour le moment, essentiellement fréquenté par des femmes. Les participantes peuvent le faire vivre comme elles le souhaitent. Tous les projets sont les bienvenus : réparer, transformer, créer des vêtements, réaliser des lingettes, des couvres plats...

Récemment, un groupe de trois femmes a travaillé sur un projet de tote bag. Pour la nouvelle année, les participantes ont réalisé 18 tote bags qui ont été agrémentés de petits cadeaux et distribués à l'ensemble des personnes accueillies sur le CHRS. Une belle collaboration qui a apporté satisfaction à bon nombre de personnes.

Témoignage d'un travailleur social du CHRS



78

personnes
hébergées soit
31 ménages

61 % des adultes sont originaires d'un pays situé hors de l'Union Européenne dont 82 % n'ont pas de titre de séjour lors de l'entrée en CHRS.

30 % des adultes présentent une fragilité psychique et 30 % une problématique addictive.

12 ménages (19 personnes) ont quitté le CHRS en 2023.

42 % des ménages ont accédé à un logement à la sortie du CHRS et 17 % à un logement accompagné.

25 % des adultes accèdent à un emploi à la sortie.

Taux d'occupation

19 914 nuitées soit un taux d'occupation de 111 %

Durée moyenne de séjour

23 mois

PÔLE HÉBERGEMENT

CHRS LE GUE

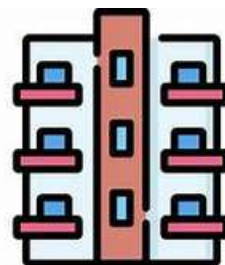
Le CHRS Le Gué s'adresse à des jeunes de moins de 30 ans.

Le CHRS se compose de 29 places : 27 places en continuité et 2 en court séjour orienté par le 115.

2023 a été marquée par la transformation des places du collectif de la maison d'accueil en diffus, perspective inscrite dans le cadre du CPOM signé par l'Association Solidarité Estuaire avec les services de l'Etat, pour la période 2021/2026. La fermeture du collectif et de ces 6 places a été effective le 31/01/2023. 3 appartements ont été captés avec le soutien d'Habitat 44 et d'Atlantique Habitation. **Le CHRS se compose désormais de 18 appartements, dont un dédié aux places d'urgence en rotation.** La fermeture du collectif s'est accompagnée du licenciement économique des 2 veilleurs de nuit, qui n'ont pu être reclassés en interne. **Elle a nécessité également de nouvelles modalités de travail pour l'équipe éducative** (nouveau fonctionnement des activités du service, nouvelles permanences d'accueil, révision des plannings de travail...).

L'année 2023 a permis par ailleurs, **la poursuite du travail engagé avec Oppelia Le Triangle dans le domaine de l'addictologie, à travers différents leviers :**

- La co-animation de deux ateliers « Causer Santé » (consultations avancées) par un infirmier d'Oppelia et un travailleur social de l'équipe, invitant les résidents à se saisir de cet espace de parole pour aborder les difficultés qu'ils rencontrent dans leur quotidien (addiction aux jeux, addiction au cannabis).
- La participation d'un travailleur social à la formation « Comprendre et agir sur les addictions.
- L'organisation d'une journée de travail de l'ensemble de l'équipe de travailleurs sociaux avec la psychologue de la structure ainsi que celle d'Oppelia le Triangle afin de faire évoluer 2 outils : le règlement de fonctionnement et la grille support aux entretiens de pré-admissions.



66

jeunes accueillis
dont 32 sur les
places urgence
court séjour

6 jeunes ont quitté le CHRS en 2023.

3 sorties positives vers du logement accompagné ou autonome.

3 fins de prises en charge à l'initiative de la structure dont 2 réincarcérations et 1 expulsion.

2 jeunes sur 3 ont un emploi ou sont en études à leur sortie et perçoivent des ressources.

34 résidents différents ont séjourné sur les 27 places continuités en 2023.

53 % des jeunes sont en situation administrative précaire soit 18 jeunes.

53 % sont en activité (18 jeunes, dont 9 en emploi, 1 en service civique et 8 en formation dont 3 en apprentissage).

47 % ont des ressources financières.

Durée moyenne de séjour à la sortie sur les places continuité

1 an de durée moyenne de séjour, 8,7 mois de durée médiane

PÔLE HÉBERGEMENT

CHRS FEMMES

Le CHRS accueille des femmes avec ou sans enfant/s en situation de grande difficulté sociale. Il se compose de 54 places. Il a une capacité d'accueil de 23 ménages, et comprend des places en diffus (50 places) et en collectif (14 places). Le soutien à la parentalité constitue un axe d'accompagnement important pour soutenir les femmes dans leurs responsabilités éducatives, valoriser leurs compétences, et favoriser le développement physique et mental de l'enfant.

L'équipe du CHRS s'est mise en lien avec le planning familial 44 pour proposer au dernier trimestre 2023 des séances autour de « la vie sexuelle et affective » aux femmes du CHRS et du DUFE. Une thématique d'intervention repérée par les équipes, alors qu'un grand nombre de femmes accueillies n'ont pas eu accès à l'éducation sexuelle dans leur pays d'origine, et viennent de pays où les violences faites aux femmes et aux filles sont régulières (rapports sexuels non consentis, excision, mariages forcés, grossesses non désirées...). 3 rencontres ont eu lieu, proposant un cadre convivial et sécurisant pour permettre aux femmes de parler de leurs expériences et de les informer des différents moyens de contraception, du dépistage, du consentement et de l'anatomie féminine mais aussi masculine. Le même groupe de femmes s'est réuni sur les 3 séances pour favoriser l'émergence de la parole, facilitée par le lien de confiance créé entre elles et pour aborder l'intégralité des thématiques prévues. 2 professionnelles du DUFE et du CHRS étaient présentes. Les retours positifs des femmes et la dynamique de travail avec le planning familial, a conforté l'idée de poursuivre l'action en 2024 pour proposer de nouvelles séances.



77

personnes
hébergées : 30
femmes et 47
enfants

30 femmes et 47 enfants ont séjourné au sein du CHRS en 2023

80 % sont des femmes avec enfants et 20 % isolées.

83 % sont extra européennes, soit 25 femmes / 50 % sans titre de séjour.

97 % sont sans emploi dont 53 % non autorisées à travailler, 36 % sans activité

7 femmes et 12 enfants ont quitté le CHRS en 2023.

4 sorties en logement social, 1 en IML, 1 en ACT, 1 retour dans l'entourage familial pour 1 ménage qui n'adhérait pas à l'accompagnement social.

100 % bénéficiaient de ressources à leur sortie, 58 % avaient un emploi.

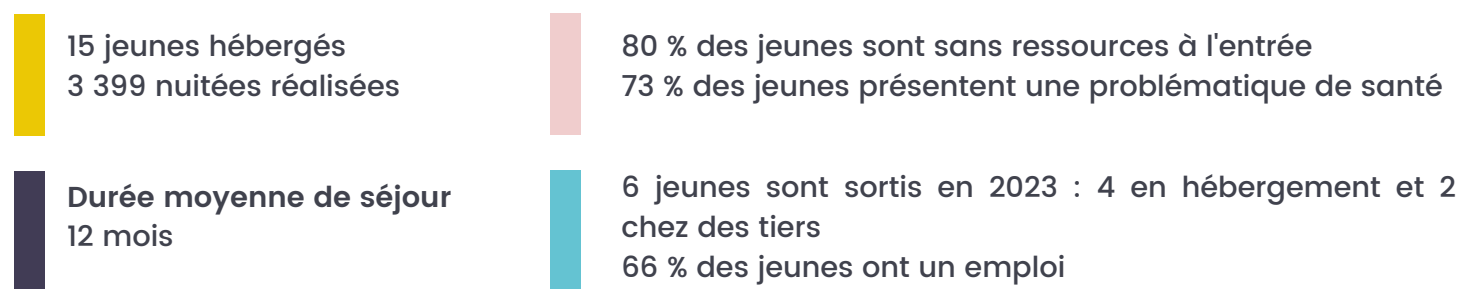
26 mois de durée moyenne de séjour à la sortie, soit 2 ans et 2 mois.

PÔLE HÉBERGEMENT

TREMPLIN JEUNES

Le Tremplin Jeunes permet d'accueillir et d'accompagner 10 jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans révolus en situation de difficulté sociale, éducative et/ou d'insertion professionnelle. Ces jeunes sont orientés par la plateforme d'orientation de l'unité parcours des enfants accompagnés du Conseil Départemental.

Dans la continuité des deux dernières années, une plus grande diversité du public est observée, tant concernant les situations administratives que les problématiques de santé rencontrées. La notion de « Tremplin » s'est vue renforcée en 2023. **L'équipe reste toutefois vigilante à l'adhésion des jeunes à la prise en charge proposée, et à leurs possibilités d'orientation à la sortie à l'issue des 12 mois de prise en charge selon le cadre défini par le Conseil Départemental sur ce dispositif.** L'équipe l'envisage dès l'admission afin d'avoir un discours clair auprès des jeunes accueillis qui ont parfois connu des prises en charge inconditionnelles et continues notamment en protection de l'enfance.

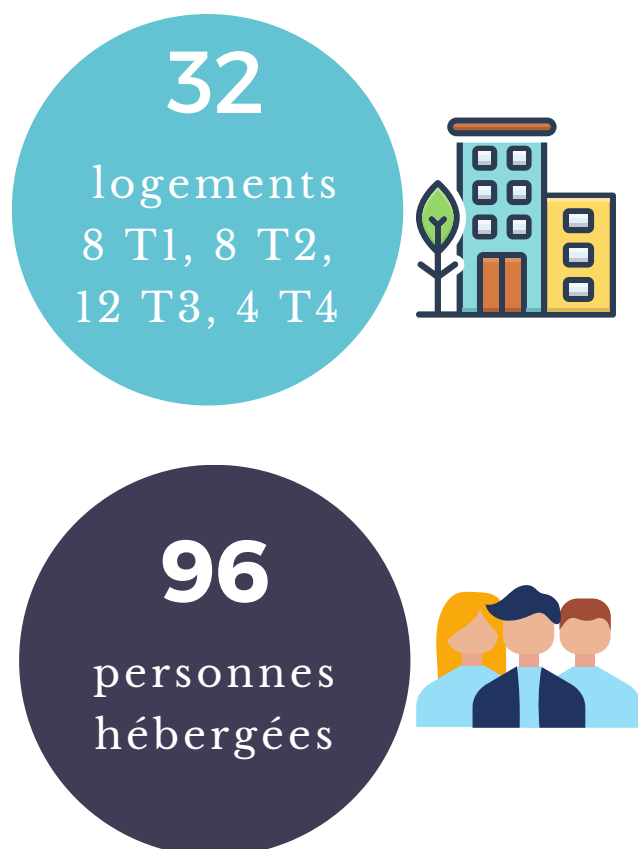


GESTION LOCATIVE DES LOGEMENTS TEMPORAIRES

Solidarité Estuaire assure la gestion locative des logements temporaires de plusieurs communes du département :

Saint-Nazaire, Batz sur Mer, Saint-Malo de Guersac, Trignac, Orvault, La Chapelle sur Erdre, Sainte Luce sur Loire, Indre, Casson, Petit Mars.

Au titre de la gestion locative, Solidarité Estuaire effectue plusieurs missions : présentation du logement, signature de la convention d'occupation, état des lieux, explication des documents contractuels et des engagements qui en découlent, l'apprentissage de l'usage du logement, suivi du paiement de la participation à l'hébergement, suivi du logement en termes de maintenance.



PÔLE HÉBERGEMENT

ASLL URGENCE

Solidarité Estuaire met en œuvre 682 mesures ASLL Urgence auprès des ménages hébergés dans les logements d'urgence des territoires de la CARENE (6 communes), Cap Atlantique (3 communes), Nantes Métropole (6 communes), la COMPA (6 communes) et Erdre et Gesvres (6 communes).

Les situations des ménages bénéficiant d'une mesure ASLL Urgence sont de plus en plus complexes et multi-problématiques: des situations d'endettement importantes, des conduites addictives importantes, des problèmes de santé mentale, etc. La notion de durée de l'accompagnement ne permet pas toujours à ces personnes d'accéder à une prise de conscience d'un besoin d'accompagnement. **Les professionnels travaillent en coopération avec les partenaires du territoire pour faire avancer leurs situations.**

122 ménages accompagnés, soit 251 personnes.

“
Mr A est entré en logement d'urgence en mai 2021, il venait d'être expulsé de son logement privé après avoir cumulé des dettes locatives. Il est atteint de troubles psychiques mais ne bénéficie pas de reconnaissance MDPH. **Son séjour en logement d'urgence lui a permis de reprendre pied, de formaliser avec l'aide de son travailleur social un dossier de surendettement et une demande de protection aux majeurs. Mr a également travaillé la question de l'accès à l'emploi et est passé par une entreprise d'insertion pour aller vers un secteur qui lui tient à cœur (espaces verts). Le retour a donc pu être progressif. L'accès au logement accompagné a été réfléchi en concertation avec lui et les partenaires du territoire. Par l'emploi, Mr a pu revenir vers le soin en rencontrant régulièrement la psychologue sur son lieu de travail. Cette passerelle lui a permis de stabiliser sa situation sociale et médicale et d'avancer vers une solution de logement accompagné de façon sereine. Pour mener cet accompagnement à son terme, Mr a pu être accompagné 16 mois dans le cadre d'une mesure ASLL, puis hors mesure pendant 5 mois afin d'accompagner la transition. Mr est désormais accompagné sur le dispositif IML.**

55 % des ménages accompagnés sur la CARENE/Cap Atlantique, ont accédé à un logement à la sortie, 53 % sur la COMPA/CCEG et 91 % sur Nantes Métropole.

TERRITORIALISATION DU SIAO

La territorialisation du SIAO a été mise en place de manière expérimentale en 2018 sur les territoires de la CARENE et de la COMPA. Dans ce cadre, Solidarité Estuaire effectue plusieurs missions : utilisation du SI-SIAO, réception des demandes ALT saisies dans le SI-SIAO, étude des demandes ALT pour effectuer des préconisations d'orientation vers les places ALT disponibles ou réorientation des demandes refusées vers la commission territorialisée d'orientation, envoi d'un accusé de réception et de la réponse à la demande SIAO à la personne et au partenaire, recensement des places ALT disponibles sur le territoire, orientation des ménages sur les places ALT disponibles via le SI-SIAO, organisation des ordres du jour des CTO, co-animation des CTO avec le SIAO.

La territorialisation du SIAO permet une acculturation au SIAO des acteurs du territoire et d'avoir une meilleure photographie des besoins en matière d'hébergement/logement sur le territoire.

17

CTO,
dont 9 sur la
CARENE et 8 sur
la COMPA

156

dossiers étudiés
en CTO
(105 CARENE, 51
COMPA)

55

dossiers étudiés
de manière
directe pour de
l'ALT

Pôle Logement accompagné

Le Pôle Logement Accompagné développe des actions permettant l'accès et le maintien dans le logement de droit commun. La pluralité de ses actions lui permet d'acquérir une vision globale et de développer une approche transversale de l'accompagnement social lié au logement. Il se compose de plusieurs actions :

- **Mesures d'Accompagnement du Fond de Solidarité Logement (FSL),**
Accompagnement Social Lié au Logement classique et Sous Location
- **Mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)**
- **Maison Relais Jeunes**
- **Mesures d'Intermédiation locative (IML)**
- **Silapsy** pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement de personnes en souffrance psychique
- **L'Entre 2** pour favoriser l'accès au logement des jeunes de 18-25 ans et éviter les ruptures de parcours des jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance



A l'exception des dispositifs Silapsy et l'Entre 2 qui développent une pratique d'intervention globale et transdisciplinaire orientée Logement d'Abord, les autres dispositifs proposent un accompagnement social ciblé essentiellement sur le logement (maîtrise du budget, respect des règles du voisinage...). Le plan quinquennal Logement d'Abord impacte le développement de ce pôle notamment par l'augmentation des mesures d'intermédiation locative, par la création de dispositifs qui plébiscitent l'accès direct au logement avec un accompagnement social adapté aux personnes.

En 2023, le pôle Logement a accompagné **271 ménages, soit 521 personnes.**

ASLL SOUS-LOCATION

Solidarité Estuaire met en œuvre 293 mois-mesures ASLL Sous-Location sur les territoires de la CARENE, Cap Atlantique, Nantes Métropole, Erdre et Gesvres et de la COMPA et assure la gestion locative de 50 logements. La sous-location avec objectif de glissement de bail a pour vocation de permettre l'accès au logement en tant que locataire à des personnes en voie d'insertion. Ce dispositif permet de ménager une phase transitoire destinée à développer l'apprentissage du « savoir-habiter » et à valider la capacité des occupants à assumer les obligations locatives avant l'accès direct au logement. Nous travaillons en proximité avec les différents acteurs du territoire pour faciliter la captation de logements, notamment de petite taille.



125
personnes
accompagnées

“
A son entrée dans le logement, nous avons aidé Mme à effectuer les premières démarches liées à l'emménagement dans un nouveau logement : ouverture des compteurs eau et électricité, déménagement, demande de FSL pour le dépôt de garantie et le 1er loyer. Nous l'avons aidée à solliciter une aide à l'insertion pour le mobilier et l'électroménager. Elle a également eu des dons de meubles avec Emmaüs mais les meubles ne sont pas vraiment adaptés à son logement, ni à son goût. Elle a eu une retenue sur son RSA pendant plusieurs mois, malgré plusieurs courriers envoyés, la situation a mis du temps à se rétablir. Son budget était donc très limité et ne lui permettait pas d'acheter de la décoration ou des meubles à son goût. La situation s'est maintenant stabilisée et devrait donc lui permettre d'acheter petit à petit ce qu'il lui manque afin de se sentir mieux chez elle.
Mme est en demande d'aide sur le plan administratif. Elle gère son budget et met un point d'honneur à régler ses charges quoi qu'il arrive. Elle a reçu une régularisation de charges suite à la première année écoulée dans son logement. Nous avons sollicité une aide du FSL et du CCAS afin de l'aider à régler cette facture. Les nouvelles mensualités devraient donc être maintenant plus adaptées à sa consommation.
Mme a commencé une formation dans le secteur de la petite enfance. Elle effectue actuellement plusieurs stages.
Nous l'avons également orientée pour ses démarches de divorce qui sont maintenant en cours avec l'avocate. Aussi, nous ne pouvons pas envisager le glissement de bail actuellement.
Lors de la dernière période d'accompagnement, Mme a poursuivi sa formation et a passé son examen. Elle attend les résultats. Nous avons sollicité un FSL énergie suite à la réception d'une facture d'eau importante. En attendant de pouvoir solliciter le glissement de bail auprès du bailleur, nous continuons d'accompagner Mme en gestion locative.

PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

FSL NANTES Métropole



La sous-location à Nantes Métropole a changé de cadre d'intervention en 2023, suite au marché public initié en 2022 par Nantes Métropole. L'association **Solidarité Estuaire s'est associée à 3 associations - ASBL, Habitat et Humanisme, et Trajet - au sein d'un groupement pour porter 90 logements et mesures d'accompagnement.** Forte d'une dynamique partenariale déjà préexistante sur le logement accompagné (au sein de la plateforme IML) et les femmes victimes de violence. Au sein du groupement, Solidarité Estuaire est habilitée pour 20 logements en sous-location par mois. **En 2023, 26 ménages ont été accompagnés.** La logique du marché public amène un financement au réel de l'activité exercée : la mesure est comptabilisée à partir du premier jour d'entrée du ménage dans le logement. Les ménages sont accompagnés pour une durée de 12 mois avec un maximum de 24 mois.

Solidarité Estuaire a développé en parallèle des mesures ASLL Accès et Maintien en 2023, aux termes d'un appel à projet dans le cadre d'un groupement inter associatif avec l'ASBL et Trajet. Les objectifs pour Solidarité Estuaire sont de 11 mesures maintien et 7 mesures accès. **21 ménages ont été accompagnés en 2023** sur des mesures accès ou maintien. L'objectif principal de la mesure ASLL Accès est de sécuriser l'installation et favoriser le maintien durable dans le logement en accompagnant l'accès. Il s'agit d'une approche préventive et d'une sensibilisation globale au savoir habiter. Concernant les mesures maintien, l'objectif prioritaire est de garantir le maintien dans le logement en prévenant l'expulsion ou de travailler sur un projet de relogement adapté. Elle comprend une phase de diagnostic de 2 mois puis une phase d'accompagnement complémentaire de 4 à 8 mois renouvelable et d'une durée maximale de 18 mois.

MESURES AVDL

L'AVDL se développe sur les territoires de la CARENE et de Cap Atlantique. L'AVDL permet de favoriser les sorties réussies de structures d'hébergement et donc une insertion durable dans le logement et dans son environnement. Cette mesure favorise aussi le maintien dans un logement et permet aux situations de se stabiliser et/ou de s'améliorer. Elle agit sur les freins rencontrés par le locataire et également sur son environnement proche. C'est une réelle mesure d'insertion sociale car elle interroge sur la question de la citoyenneté et favorise l'inscription territoriale et le sentiment d'appartenance des personnes logées. **Solidarité Estuaire dispose de 7 mois-mesures.** En 2023, 8 ménages étaient locataires sur Saint-Nazaire, 1 à Montoir, 1 à Pornichet, 1 à La Baule.

11
ménages
accompagnés
(dont 2 orientés
par les bailleurs)

28 %
des adultes
sont salariés
dont 75 % en contrat à
durée indéterminée

21 %
des ménages
en situation
d'endettement

PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

MAISONS RELAIS

La Maison-Relais accueille à Nantes des jeunes de 18 à 30 ans dans 18 logements de type 2 en semi-collectif permettant la création de lien social et la prise d'autonomie évolutive. Deux logements sont dédiés à l'accueil de couples.

La Maison-Relais a fêté ses 10 ans d'existence le vendredi 15 septembre 2023. Ouverte le 7 juillet 2013, dans une résidence toute neuve (à peine terminée), la Maison-Relais Jeunes de l'association (alors le Gué) était une structure expérimentale : à la différence des Maison-Relais classiques, les résidents étaient âgés de 18 à 30 ans et la durée d'accueil était limitée à 3 ans (l'Etat ayant été sensible à la particularité du projet et ayant validé des adaptations qui n'étaient pas dans les textes). Partant du constat que la marche était haute entre les structures d'hébergement et un appartement autonome, il s'agissait donc de proposer une alternative intermédiaire pour des jeunes souvent fragilisés, isolés et sans expérience du logement. Cela nécessitait une durée suffisante pour apprendre à habiter, stabiliser leur situation (travail, projets de vie, santé,...), (re)prendre confiance en eux, créer des liens dans le cadre d'une structure semi-collective et préparer sereinement la sortie vers un logement adapté à chacun, accompagnés par deux référents présents du lundi au vendredi. **L'équipe de la Maison-Relais avait à cœur de fêter cet anniversaire en conviant les résidents anciens et actuels, ainsi que les professionnels de l'association travaillant en lien avec la Maison-Relais pour un après-midi festif : retrouvailles, jeux, puis buffet et cocktail avant de clore l'évènement en musique avec la Fanfare du Grand Machin Chose.** Une trentaine de personnes ont participé à ce temps convivial.



24 jeunes (21 ménages) ont séjourné en 2023
14 hommes, 10 femmes et 2 bébés sur les 18
logements de la Maison-Relais.

66 % des jeunes accompagnés à la Maison-Relais
expérimentaient leur 1er logement à leur entrée.

4 jeunes ont quitté la Maison-Relais en 2023 soit 3
ménages, dont 1 sortie logement dans le parc
social, 1 vers la sous-location et 1 vers un centre
d'hébergement et de réinsertion sociale.

PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

IML

Solidarité Estuaire est membre de la plateforme IML portée par Trajet. A ce titre, elle accompagne 57 ménages par mois sur Nantes Métropole, dont 3 nouvelles mesures cette année. **En 2023, Solidarité Estuaire a continué de développer des mesures IML sur les territoires, malgré des difficultés importantes de captation. 3 nouvelles mesures IML ont été développées sur la CARENE** portant le nombre de mesures à 16 et **3 nouvelles mesures sur la COMPA**, portant ainsi le nombre de mesures à 17.



Monsieur est âgé de 55 ans, vit sur le territoire de St Nazaire depuis longtemps car il travaillait auparavant aux Chantiers de l'Atlantique. Il percevait des allocations de Pôle Emploi, à présent il va bénéficier d'indemnités journalières.

Il est hébergé au Centre d'hébergement d'Urgence François Blanchy depuis 2021. Concernant son parcours, il a eu des expériences en tant que locataire seul ou en couple. De cette période de location, il évoque une dette de 192 € à Total Energie (qu'il a réglé depuis). Ensuite, il a vécu en couple, en logement, à Montoir de Bretagne. Suite à la séparation, il a été hébergé chez un ami. Cet hébergement a pris fin et il a dû faire appel au 115 fin d'année 2021. Il est resté sur une période d'urgence, d'abord à Blanchy et est actuellement sur une place de stabilisation.

Au niveau professionnel, il a travaillé comme aide échafaudier mais il a été licencié en juin 2021. Il a été victime d'un accident de travail, souffre d'une déchirure ligamentaire au bras. Il bénéficie d'un suivi médical dans ce cadre-là.

Il exprime rechercher un logement mais évoque les difficultés depuis qu'il n'a plus d'emploi, car pas de garant ou de cautionnaires afin de rassurer les propriétaires. Au sein du Centre Blanchy, il s'est bien adapté à la vie collective et est respectueux du fonctionnement. Il est dans l'échange avec les professionnels et sait anticiper ses demandes. Il est à jour de sa participation financière. Il est présent aux rdvs sociaux proposés dans le cadre de l'accompagnement social. Il a un rdv programmé à la Rose des Vents (Oppelia) suite à une reprise de consommation.

Une place en IML lui permettrait d'accéder à un logement individuel et parallèlement de pouvoir bénéficier d'un accompagnement social spécifique sur son projet de logement pérenne. De plus, suite à un parcours de logement aléatoire et incertain, il souhaite pouvoir avoir un "chez soi" afin de stabiliser sa situation, poursuivre ses démarches entamées (santé, professionnelles) et sortir du dispositif d'urgence.



IML Plateforme

72 ménages accompagnés représentant 182 personnes dont 94 adultes et 88 enfants
20 sorties, dont 18 vers le logement social, 1 en sous-location, 1 vers le "un chez soi d'abord"
Durée moyenne de séjour : 26 mois

IML COMPA

17 ménages accompagnés, soit 40 personnes dont 22 adultes et 18 enfants
5 sorties dont 1 vers le logement social
Durée moyenne de séjour : 9 mois

IML CARENE

21 ménages accompagnés représentant 30 personnes soit 21 adultes et 9 enfants
11 sorties dont 5 vers le parc social, 2 vers le parc privé et 1 vers du logement accompagné
Durée moyenne de séjour : 14 mois



PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

L'ENTRE 2



Depuis 2022, **Solidarité Estuaire a mis en place avec ses partenaires OPPELIA La Rose des Vents, l'ADAES 44 et l'Association Habitat Jeunes de la Région Nazairienne le dispositif l'Entre 2.** Il vise à faciliter l'accès au logement des jeunes de 18-25 ans en situation de précarité, en errance, sans solution de logement.

Il cherche à **prévenir les situations d'exclusion et les ruptures de parcours des jeunes de 18 à 25 ans sortant de la protection de l'enfance ou ayant un connu un parcours en protection de l'enfance.** Le dispositif expérimental est habilité pour 10 ménages. En fin d'année 2023, le dispositif a pu augmenter sa capacité et passer à 15 places, grâce au soutien du Fonds Social Européen (FSE). 57 % des jeunes ont été orientés par un service de protection de l'enfance et 36 % des jeunes était sans ressource au moment d'entrer dans le dispositif.

Tous les jeunes présentent une problématique de santé psychique et 86 % des jeunes cumulent des problématiques de santé physique, psychique et d'addiction. 71 % des jeunes font face à des problématiques liées à la consommation de produits psychoactifs et nécessitent un accompagnement orienté autour de la réduction des risques. Au moment de leur entrée, aucun jeune ne disposait d'une reconnaissance d'un handicap via la MDPH. Au cours de l'année 2023, nous avons déposé 4 dossiers MDPH.

Situation d'une jeune ayant intégré le dispositif l'Entre 2

Une jeune femme de 20 ans a intégré le dispositif le 21/06/2023. Elle est originaire de St Nazaire. Elle a été orientée sur le dispositif par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Au moment de la demande, elle vit chez sa mère. Elle a été suivie par l'Aide Sociale à l'Enfance depuis sa naissance et a bénéficié de mesures éducatives jusqu'à sa majorité. Placée à plusieurs reprises, en pouponnière entre 0 et 2 ans, en foyer entre 2015 et 2016, alternant des retours en famille avec des mesures d'assistance éducative en milieu ouvert.

Elle a aussi été placée au domicile de sa mère avec un suivi intensif à partir de 2016 afin de préparer sa majorité et stabiliser sa scolarité. Elle a bénéficié du suivi de la PJJ entre Novembre 2019 et Novembre 2021, suite à sa condamnation par le Tribunal pour Enfants. Puis, elle a de nouveau été jugée et un nouveau suivi a été prononcé le 9 juin 2022 pour une période de 18 mois. Elle vit chez sa mère avec qui les relations sont complexes du fait des troubles psychiques de celle-ci. Son frère vit également chez sa mère. Les relations de la jeune avec son frère sont empreintes de violence.

Elle rencontre une grande souffrance psychique qui se traduit par des passages à l'acte et des consommations de toxique.

Elle a été scolarisée jusqu'en juin 2021 et elle est titulaire d'un CAP d'aide à la personne. Elle a déjà eu des emplois mais ne les tient pas sur la longueur car elle est très envahie par ses problématiques personnelles et ses difficultés de santé.

18

jeunes
accompagnés

(10 femmes et 4
hommes)

19,8

ans de
moyenne
d'âge

11

jeunes ont
intégré un
logement en
sous-location



PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

SILAPSY

Silapsy est un dispositif co-porté avec le pôle de psychiatrie de l'hôpital de St Nazaire et 4 bailleurs sociaux : Silène, Habitat 44, Atlantique Habitations et le CISN.

A travers une pratique transdisciplinaire orientée rétablissement, il contribue à favoriser l'accès et le maintien en logement des personnes souffrant de troubles psychiques.

En 2023, **9 logements sont situés à St Nazaire, 4 logements sont situés sur Cap Atlantique** (2 à la Baule, 1 à Guérande et 1 à La Turballe) et **1 sur Sud Estuaire à St Brévin**.

En 2023, l'équipe de SILAPSY a décidé de faire évoluer ses outils et d'utiliser la grille ACOR élaboré par le CRéhab'S des Pays de la Loire. La grille ACORD présente des énoncés concernant des choses que la personne fait dans la vie de tous les jours. Pour chaque énoncé, elle doit cocher la réponse qui correspond au mieux à votre façon de faire. Elle doit ensuite cocher la réponse qui représente l'importance qu'elle lui accorde et enfin définir quelques priorités dans l'immédiat.

Pour finir, **le dispositif SILAPSY est valorisé dans la recommandation de la HAS « Grande Précarité et troubles psychiques »**, parue en novembre 2023 dans la partie qui valorise la coopération entre les acteurs de la psychiatrie et des secteurs social et médico-social

“



Vignette clinique Me X

Me X a été prise en charge par le dispositif de 2021 à 2023. Elle est suivie en psychiatrie depuis plus de 20 ans, elle a de plus subi un AVC en 2016 ce qui a rendu son quotidien encore plus invalidant. Elle a toujours vécu en logement autonome.

Un incendie s'est déclaré dans son dernier logement ce qui l'a conduite à intégrer un logement d'urgence puis une installation dans un hôtel pendant 8 mois. Ses capacités d'autonomie ont été vérifiées ainsi que la bonne adhésion aux soins et à l'accompagnement social. Mme X a su se saisir des activités proposées à Solidarité Estuaire avant de se sentir suffisamment sécurisée pour intégrer des lieux sociaux en ville.

A son installation, elle a été accompagnée par les infirmières référentes du dispositif pour la recherche d'un médecin traitant, de nombreux accompagnements pour des RDV médicaux et interventions ainsi qu'une aide pour se repérer et se rendre seule au CMP.

Depuis la sortie du dispositif, elle bénéficie d'une visite tous les 15 jours d'une infirmière du CMP et d'un passage hebdomadaire des infirmiers libéraux pour le semainier. Elle honore bien ses RDV médicaux et est accompagnée par l'infirmière du CMP si elle doit se rendre dans un lieu de soins qu'elle ne connaît pas.

Elle est capable d'utiliser le bus pour 2 trajets qu'elle a bien repérés pour se rendre chez le coiffeur, faire des achats en centre-ville et rejoindre amis dans un café. Vie sociale satisfaisante selon elle.

Retour de Me X concernant la prise en charge au sein du dispositif Silapsy.

L'attente pour obtenir un logement a été très longue, je devais vivre à l'hôtel et ma mère payait, ce qui était très difficile pour moi. **Aujourd'hui, j'ai un bel appartement dans lequel je me sens bien**, il est grand, lumineux, moderne avec des baies vitrées et une loggia. Le bus passe en bas de l'immeuble.

L'accompagnement a commencé avant que je sois dans mon logement et ça c'était bien, ça m'a aidait à tenir le coup, le projet était bien là. Les travailleurs sociaux m'ont accompagnée pour la recherche, l'achat et l'installation de meubles. J'ai aimé aller chez Emmaüs car j'ai toujours aimé chiner. Les infirmières du dispositif m'ont accompagnée à beaucoup de RDV médicaux, elles faisaient mon semainier et avaient du temps parfois pour des petites sorties. Aujourd'hui les infirmiers libéraux ont moins de temps mais je peux comprendre. **Le dispositif m'a permis un nouveau départ**, mon parcours a été difficile avec beaucoup d'hospitalisations, j'ai dû renoncer à ma vie d'avant (ma vie de couple, ma maison, mon travail). Aujourd'hui je dirais que c'est plus accepté

18

ménages
accompagnés

18

mois
de durée moyenne
d'accompagnement

5

ménages
sortis
dont 3 en
glissement de bail

Pôle Petite enfance - Parentalité

Les actions du Pôle Parentalité/Petite Enfance sont envisagées autant du point de vue de l'éducation et du développement de l'enfant que de l'accompagnement des parents. Ce pôle regroupe :

- **Un multi accueil** « Les Petites Gambettes », Etablissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE)
- **Un Service d'Accueil Maternel** qui héberge, soutien et accompagne des parents d'au moins un enfant de moins de 3 ans

C'est dès la petite enfance que se joue la réduction des inégalités sociales. A travers nos différents services, nous en sommes les premiers acteurs. Il nous revient donc de faire de l'accompagnement des parents un levier plus efficace au service de toutes les politiques de prévention. A l'heure de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté qui comporte un volet petite enfance, l'association devra s'appuyer sur les compétences et connaissances des professionnels du pôle parentalité/petite enfance pour réfléchir au rôle qu'elle peut jouer dans l'accueil des enfants en situation de pauvreté, l'insertion sociale et professionnelle des familles, le développement de projet parentalité.

En 2023, ce pôle a accueilli **111 personnes**, 24 adultes et 87 enfants.

LE SAM

Le Service d'Accueil Maternel exerce des missions de prévention, de soutien des compétences parentales et d'accompagnements éducatifs et sociaux afin de favoriser l'insertion sociale des femmes enceintes, parents seuls ou en couple avec enfants de moins de 3 ans. Il dispose de 24 à 30 places réparties dans 13 appartements sur Saint-Nazaire.

L'âge moyen des adultes accueillis au SAM est de 21,7 ans et l'âge moyen des enfants est de 1,2 ans.

60 % des ménages accompagnés au SAM rencontrent ou ont été victimes de violences conjugales ou intrafamiliales

En 2023, nous avons été exposés à des situations où, malgré le soutien et la proximité liés à nos interventions régulières, la situation présente malgré tout un danger potentiel, voire avéré dans le quotidien pour l'enfant.

Nous avons procédé à 4 signalements auprès du Procureur de la République, 2 ont donné lieu à des Ordonnances de Placement Provisoire.

DEMANDE RECUE AU SAM

Je me permets de vous présenter ma demande d'entrée dans le service d'accueil maternel.

J'attends un bébé dont la naissance est prévue fin octobre. Âgée de 20 ans, je vis actuellement chez ma mère mais je ne suis pas en mesure d'y rester et encore moins d'y vivre avec mon bébé (logement trop petit avec présence de mon frère au domicile).

Je vis seule, sans compagnon et n'ai aucune certitude que le père de mon bébé jouera son rôle. Je me sens apte à accueillir ce bébé mais pas toute seule. Je ressens le besoin d'être accompagnée sur le plan maternel, éducatif, social et professionnel.

La relation avec mon père, très conflictuelle avec de la violence a fait que je n'ai pas pu réaliser mon projet professionnel comme j'aurais voulu.

L'arrivée de mon bébé me motive encore plus pour m'autonomiser et préparer mon projet de vie avec elle. Pour cela, le SAM me semble adapté à ma situation.

Je vous remercie de prendre en compte ma demande et reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

20

ménages accompagnés, soit 54 personnes

13

mois de durée moyenne de séjour

11

ménages ont quitté le SAM dont 55 % pour accéder à un logement social et 18 % en logement accompagné

PÔLE PETITE ENFANCE, PARENTALITÉ



les petites gambettes

LE MULTI ACCUEIL

Les Petites Gambettes est un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) qui permet d'offrir aux familles un lieu d'accueil pour leurs enfants de 2 mois ½ à 3 ans révolus. **Il dispose de 40 places dont 36 places réservées aux familles nantaises, 1 place d'accueil d'urgence réservée à une famille nantaise, 3 places réservées aux familles accueillies au sein du CHRS femmes de l'association.**

Un conseil des parents a été mis en place fin 2023 après l'élection de 4 représentants des parents, 2 par unité, en novembre. L'association et l'équipe du multi-accueil ont proposé de mettre en place un conseil des parents pour proposer un nouvel espace permettant la participation des parents, en complémentarité de ce qu'il existe déjà tout au long de l'année : café des parents, ateliers parents/enfants, moments festifs, conférences thématiques, rencontre avec la responsable, etc. Cette instance poursuit les objectifs suivants :

- Communiquer sur les informations relatives au multi accueil (financement, RH, encadrement juridique).
- Instaurer un dialogue régulier sur le projet pédagogique et la vie de la crèche, et faire remonter des besoins ou propositions.
- Réfléchir ensemble aux moments festifs, conférences thématiques, sorties extérieures.
- Faciliter la transmission des informations entre les familles et les professionnels au-delà des outils existants (tableaux, Kiddizz, transmission quotidiennes,...).
- Apporter les réponses les mieux adaptées aux besoins des enfants et de leurs familles.

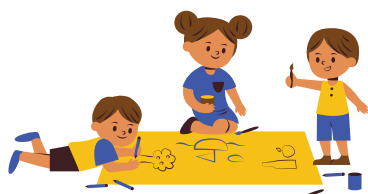
Le conseil de parents sera composé de 4 parents représentants (2 par unité), la responsable du multi-accueil, la directrice adjointe de l'association, un membre du conseil d'administration et 2 professionnelles (une par unité). Il se réunit 2 à 3 fois par an. Le mandat est de 1 an, de septembre à septembre.

69 enfants ont été accueillis, dont 12 enfants en fratrie et 9 enfants du CHRS femmes.

59 familles (98 parents) inscrites au multi accueil.

20 familles monoparentales (33,3 %, configuration femmes avec enfants).

48 % des familles paient moins d'un euro et sont en-dessous du seuil de pauvreté, soit 28 familles.



Pôle Personnes étrangères

Le Pôle personnes étrangères a pour objectif de permettre à toute personne étrangère séjournant en France de bénéficier d'une stabilité matérielle, d'un accès effectif à ses droits fondamentaux (hébergement, séjour, éducation, santé, culture...) et ainsi de favoriser leur insertion. Il se compose de différents dispositifs :

- Un HUDA qui héberge et accompagne 80 personnes en demande d'asile.
- Le Tremplin santé qui héberge et accompagne 10 jeunes majeurs étrangers en situation de handicap (psychique ou physique).
- Une plateforme ressources, **PARL'ON**, à destination des primo-arrivants et des partenaires en lien avec des primo-arrivants.
- Des dispositifs d'accueil et d'accompagnement pour les déplacés ukrainiens : des hébergements citoyens et l'intermédiation locative.
- Le dispositif **CESAME 44**, co-porté avec Les Eaux Vives Emmaüs qui propose un soutien psychique aux personnes hébergées en CADA, HUDA sur St Nazaire, Savenay et Blain.

En 2023, le pôle a accompagné **1 137 personnes**.

TREMPLIN SANTÉ

Le dispositif Tremplin Santé, s'adresse à **10 jeunes majeurs étrangers sortant d'un dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance rencontrant soit des problématiques d'handicap physique ou de santé psychique**. Le dispositif, créé en 2018, a pour objectif de constituer une passerelle entre la sortie des dispositifs de protection de l'enfance et l'insertion, en accompagnant l'ouverture des droits pour l'accès à la régularisation de leur situation administrative sur des motifs de santé lorsque ceci est adapté et travailler un projet d'insertion adapté à leur situation médicale. Pour assurer la coordination du parcours de santé des jeunes, une infirmière intervient 8h/semaine. Elle travaille en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux pour proposer, en concertation avec les partenaires des structures psychiatriques et/ou somatiques, une réponse et un projet d'orientation et d'insertion adaptés aux difficultés de chaque jeune.

Le développement du réseau de partenaires s'est poursuivi en 2023. Une rencontre a notamment eu lieu avec l'établissement de soins la Chicotière (les Apsyades) et ce, dans une démarche proactive de recherche de solutions adaptées pour les résidents dans la préparation de leur sortie du dispositif. Des échanges ont également eu lieu avec les dispositifs de détection ou prise en charge précoce des premiers troubles psychotiques DIPPE et HOPE, portés par le CHU qui peuvent être sollicités par les psychiatres référents des résidents accueillis. En parallèle, l'équipe a découvert la Fabrik, porté par Tréméac, proposant des actions socio-éducatives dans le cadre de chantiers de remobilisation ou via le Contrat d'engagement jeunes en rupture.

12
jeunes
accompagnés

3 427
nuitées
réalisées

PÔLE PERSONNES ÉTRANGÈRES

L'HUDA

L'HUDA dispose de 80 places d'hébergement pour des demandeurs d'asile répartis sur 19 logements situés à St Nazaire et St André des Eaux.

Si 2022 avait été marquée par l'accueil d'un nombre important de ménages en procédure DUBLIN (67 %), nous remarquons qu'en 2023, ils ont tous été requalifiés en procédure OFPRA, normal ou prioritaire. Aucune personne ou famille n'a été réadmise par le pays européen responsable, notamment l'Italie qui a refusé toute réadmission pendant quelques mois en 2023.

Par ailleurs, en 2023, l'HUDA a organisé sa première réunion des résidents. L'objectif de cette première réunion était de décliner le livret d'accueil et par l'échange, de recenser les besoins de chacun en :

- ce qu'il faut améliorer,
- ce qu'il faut supprimer,
- ce qu'il faut garder.

Ce premier temps a permis de faire un état des trois volets principaux de l'accompagnement : hébergement, accompagnement sanitaire et social, accompagnement administratif et juridique.



Retour réunion des résidents

Sur l'hébergement

- **ce qui est bien** : les logements sont adaptés, c'est un lieu de passage et l'équipement basique est suffisant. Des rideaux dans le salon permettraient de l'intimité la nuit.
- **ce qu'il faudrait améliorer** : certains logements sont dans des quartiers insécurisés.
- **ce qu'il faudrait supprimer** : la caution pour le logement est parfois dure à payer : la tolérance sur un mois est nécessaire

Sur l'accompagnement administratif et juridique

- **ce qui est bien** : l'accompagnement permet de temporiser par rapport aux démarches asile quand le stress est fort, se sentir en sécurité lors des entretiens au bureau et prendre le temps des rdvs avec les référents pour rédiger notre histoire
- **ce qu'il faudrait améliorer** : le délai de 21 jours pour rédiger la demande d'asile est très court.

Sur l'accompagnement social et sanitaire

- **ce qui est bien** : l'accueil est souriant, plein de joie, il permet de ne pas se sentir seul, retrouver du calme après le stress, le respect est une valeur importante et présente à l'association, les activités proposées permettent d'oublier, la pause mensuelle est très appréciée : pourquoi pas un pique-nique la pause à venir, l'accompagnement permet de faire le lien/interface et de soutenir leurs besoins auprès des acteurs du territoire, prendre le temps d'expliquer comment fonctionne le système de santé qui est très compliqué.
- **ce qu'il faudrait améliorer** : les rendez vous médecin sont longs à obtenir.



35

ménages
hébergés soit
103 personnes

43 %

de personnes
isolées

8

ménages ont quitté
l'HUDA
46 % avec une
protection
internationale et
27 % régularisés

PÔLE PERSONNES ÉTRANGÈRES

CESAME



CESAME - Collectif d'Entraide pour la Santé Mentale des Exilés - est un **dispositif co-porté par l'association Les Eaux aux Vives Emmaüs et Solidarité Estuaire**. Il vise à **favoriser une prise en charge adaptée et cohérente des situations de souffrance psychique des résidents de CADA-HUDA** sur Blain, Savenay et Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), au sein de leurs structures d'accueil et dans les dispositifs de droit commun. CESAME propose une démarche d'aller-vers à travers des entretiens individuels au sein des structures et des supports de médiations plus collectif.

CESAME fédère, anime et outille sur les territoires un réseau interprofessionnel et interinstitutionnel d'acteurs amenés à accompagner ces publics.

Depuis Septembre 2023, Solidarité Estuaire porte le poste de psychologue.

119

personnes
accompagnées
65 en entretien
individuel et 54 en
ateliers collectifs

168

entretiens
individuels

24

ateliers collectifs
(musico et danse
thérapie, compétences
psycho-sociales)

PARL'ON

PARL'ON est une plateforme ressource à destination des professionnels et bénévoles du bassin nazairien recevant des personnes primo-arrivantes.

2023 a favorisé de nombreuses actions collectives à destination notamment des publics ukrainiens hébergés en SAS sur le territoire mais était également rythmé par la rédaction de deux guides :

- **Un guide des bonnes pratiques à l'usage des employeurs de personnes primo-arrivantes** sur le territoire, guide débuté en juin 2022 en co-construction avec la Région et la DREETS.
- **Un guide "Et après ?" à destination des exilés ukrainiens** entrant en tant que locataire dans le parc social.

Face aux demandes croissantes d'animation de nos jeux sur l'emploi et le logement, nous avons proposé cette année de former des **ambassadeurs** à même de porter le jeu dans les structures auprès du public primo-arrivant.

En 2023, **465 personnes bénévoles, professionnels et personnes primo-arrivantes ont pu bénéficier des actions de PARL'ON**



PÔLE PERSONNES ÉTRANGÈRES



LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES DÉPLACÉS UKRAINIENS

Avec le conflit en Ukraine, des milliers de personnes ont fui leur pays pour chercher refuge en Europe. Les services de l'Etat et la Ville de Saint-Nazaire, nous ont contactés afin de savoir si nous pouvions nous engager dans 2 types de missions : l'accompagnement des familles en hébergement citoyen et l'accompagnement de familles en logement d'intermédiation locative. L'hébergement citoyen n'a perduré que sur l'Ouest du département.

Fort de ses valeurs et de son expérience en matière d'accompagnement de publics primo-arrivants et d'accompagnement vers et dans le logement, Solidarité Estuaire a souhaité soutenir l'accueil de déplacés ukrainiens sur le département de la Loire-Atlantique.

15 ménages accompagnés en hébergement citoyen, soit 33 personnes
50 % des hébergeurs citoyens habitent sur le territoire de Cap Atlantique
53 % des ménages en hébergement citoyen sont accompagnés d'enfants mineurs
14 ménages sortis du dispositif dont 33 % ont accédé à un logement IML Etat et 25 % à un logement en sous-location avec bail glissant

100 ménages soit 315 personnes hébergées en IML sur l'Ouest du département
49 % des ménages en IML sont des couples avec enfants
70 % des logements mis à disposition par des bailleurs sociaux
55 % des adultes travaillent, dont 46 % sont en CDI et 28 % sont des travailleurs détachés

36 ménages soit 91 personnes hébergés en IML sur Nantes Métropole
25 % des ménages en IML sont des familles monoparentales
28 % des logements sont mis à disposition par des bailleurs sociaux
21 % des adultes travaillent



Je m'appelle Marina. Moi et mon fils Yaroslav sommes originaires de la ville d'Enerhodar. Le 4 mars 2022, notre ville a été envahie. La centrale nucléaire de Zaporozhye est située dans notre ville, sur laquelle j'ai travaillé pendant 20 ans. La centrale nucléaire a été et est toujours capturée, elle a été bombardée et le personnel a été retenu en otage.

À la fin du mois d'août 2022, mon fils et moi avons quitté notre ville bien-aimée pour la France.

Pendant six mois, nous étions stressés. Les travailleurs sociaux nous ont aidés avec le logement. Ils nous ont aidés avec de la nourriture et de la médecine.

En avril 2023, j'ai pu trouver un emploi. Ce n'était pas facile pour moi. Depuis plus d'un an, j'ai travaillé dans un hôtel en tant que femme de ménage. Mon fils étudie au lycée pendant tout ce temps, les travailleurs sociaux nous ont aidés, pour lesquels nous leur sommes très reconnaissants. En mai, nous avons attribué un appartement social. Merci aux bénévoles "Droujba" nous a aidé avec le mobilier le plus nécessaire, parce que l'appartement était vide. Nous sommes très reconnaissants pour l'aide et soutien.

Pôle logistique

Le Pôle maintenance constitue une fonction support essentielle à nos activités.

Le parc logements est composé de 449 logements, d'une Maison relais, d'un CHRS Collectif et de bureaux à Nantes et St Nazaire.

Le service maintenance exerce plusieurs missions :

- les chantiers de rénovation (logements, collectifs et bureaux administratifs)
- les demandes de dépannage (logements, collectifs et bureaux administratifs)
- les accompagnements des entreprises extérieures au service dans les logements de l'association
- les déménagements / emménagements des logements de l'association
- le nettoyage des logements et des bureaux de l'association
- les états des lieux entrants et sortants des logements
- le nettoyage et suivi de l'entretien des 35 véhicules de l'association
- l'approvisionnement de l'automate d'échange de seringues à St Nazaire
- les états des lieux d'entrées et de sorties des logements d'urgence de Silène



Pôle administratif et financier

Le Pôle Administratif et financier joue un rôle majeur dans nos activités. La gestion administrative et financière est au service des actions développées par l'association.

Le pôle administratif et financier exerce plusieurs missions :

- **Accueil et secrétariat** : Un accueil physique et téléphonique est assuré du Lundi au Vendredi de 9H00 à 17H00. En 2023, nous avons reçus près de 8 370 appels téléphoniques. Les secrétaires assurent également la gestion du courrier et des mails. Par ailleurs, chaque personne accueillie nécessite un suivi, à l'entrée, durant le séjour et à la sortie. Des tableaux de suivi de l'activité sont tenus à jour afin de produire un certain nombre de statistiques et de pouvoir répondre aux enquêtes qui nous sont demandées par les services publics.
- **Gestion Locative** : les secrétaires assurent le suivi des baux (prise d'effet, résiliation), les contrats d'assurance, le suivi administratif des sinistres, les ouvertures/fermetures des compteurs, le suivi des APL et la facturation auprès des personnes accompagnées.
- **Ressources Humaines** : les professionnelles assurent la gestion administrative des dossiers du personnel, le suivi des plannings (congrés, absences...), le suivi des procédures de recrutement, la rédaction des contrats de travail et avenants, la gestion des paies, l'application de la convention collective, le suivi du plan de formation. Pour le service des Ressources Humaines près de 1443 bulletins de salaires ont été édités dans l'année et 138 contrats de travail rédigés pour 71 nouveaux salariés et 119 avenants ont été rédigés dans l'année. En 2023, nous avons publié 78 offres d'emploi et traité 1234 candidatures, soit une moyenne de 15 candidatures par offre, témoignant des difficultés de recrutement dans le secteur du social.
- **Service Financier** : les professionnelles assurent la tenue de la comptabilité générale qui se décline par une comptabilité analytique par dispositif, le traitement, l'enregistrement et le paiement des factures, et l'enregistrement des banques. En 2023, cela représente 14 865 lignes d'écritures comptables saisies et la gestion de 8403 factures. Ce service doit également assurer 2 temps forts dans l'année qui correspond à la préparation de 33 budgets et 51 demandes de subventions.



Quelques données de Ressources Humaines :

107

salariés dont 85 % de femmes

75 %

de salariés à temps plein

6

salariés ont bénéficié d'une évolution professionnelle en interne

68

salariés ont bénéficié d'une formation

RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2023



Rencontre de François Gautier, Commissaire
Pauvreté



Colloque organisé par PARLON sur les jeunes
primo-arrivants (18-30 ans)



Signature du Protocole FVV Interco



Participation à la Fête de l'Été de SILENE dans le
quartier de la bouletterie



Sortie du CHRS La Résidence à l'Océarium du
Croisic



Soirée de fin d'année à la Maison relais



Atelier création sets de table au SAM



Séjour d'été La R'ssource



Fête de fin d'année au siège



Fête de Noël avec les femmes du CHRS, du DUFV et
dispositifs victimes de violence



Concours du plus beau pull de Noël



Séance d'équithérapie

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2024



L'action de Solidarité Estuaire est large et s'adresse à des personnes aux parcours très divers. **Les professionnels et les bénévoles de l'association par leur investissement, leur adaptabilité et leur capacité d'innovation, nous permettent de rester présents et engagés auprès des personnes accueillies à Solidarité Estuaire** et d'accomplir nos missions. Merci à ce collectif de travail pour son expertise et ses compétences au service des personnes en difficultés. **Notre engagement contribue à une société plus inclusive.**

Dans un contexte économique et politique complexe et tendu, les missions développées par Solidarité Estuaire démontrent chaque jour **leur utilité sociale auprès des plus vulnérables.**

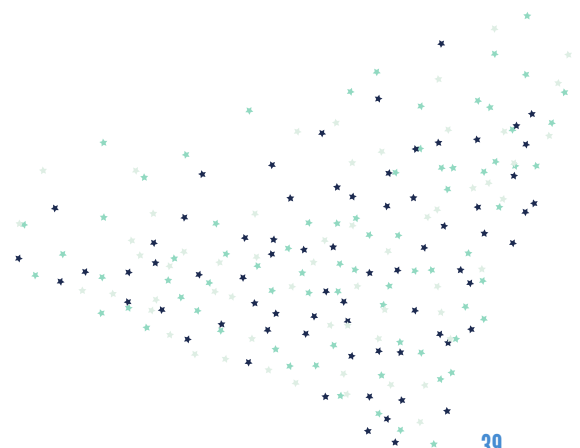
Solidarité Estuaire procédera en 2024 à la révision et à la nouvelle définition de son projet associatif pour les années 2024/2028 pour poursuivre son action et lui donner un cap. Là encore, c'est une démarche participative réunissant toute l'énergie d'un collectif engagé (salariés, administrateurs, bénévoles), l'indispensable expression des personnes accompagnées et de nos partenaires, qui va nous permettre de réaffirmer nos valeurs, nos ambitions dans nos missions et les perspectives d'actions pour les années à venir. Après l'analyse du retour des questionnaires visant à recueillir un maximum d'avis et de pistes d'amélioration pour faire évoluer notre projet, les groupes de travail vont se réunir au premier semestre 2024 pour apporter tous les fruits de leur réflexion et du partage sur les thèmes notamment : de l'identité et des valeurs de l'association, ses besoins et son organisation en adéquation, sa gouvernance avec la place des bénévoles et des personnes accompagnées.

En 2024, Solidarité Estuaire sera donc toujours pleinement mobilisé pour rappeler haut et fort, en actes et dans son projet associatif (2024-2028), que :

- **Les politiques de l'hébergement et du logement doivent être plus volontaristes**, afin d'éviter de voir des familles dormir dans nos rues, des jeunes de plus en plus précarisés.... car les dispositifs d'hébergement pour les plus précaires sont un investissement social qui sert la dynamique des territoires. Ils doivent continuer à pouvoir accueillir de manière inconditionnelle avec des moyens permettant un accompagnement personnalisé.
- **La politique d'accueil de la petite enfance ambitieuse doit être centrée exclusivement autour des besoins fondamentaux de l'enfant**, à l'exclusion des logiques financières, et garantir des conditions d'accueil de qualité.
- **Le respect et la promotion des droits fondamentaux des plus précaires, et particulièrement des personnes migrantes**, est indispensable. Il y va de l'intérêt général et de la cohésion sociale de notre société.

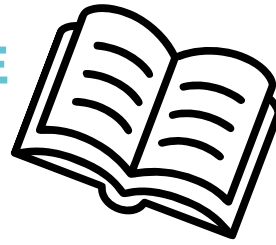
Nous poursuivons tous ensemble la construction d'une société plus fraternelle et plus juste, où chacun doit avoir sa place. Une société plus humaine. Pour cela, la solidarité et la coopération sont absolument nécessaires.

**La Vice présidente,
Isabelle REGENT**



Remerciements aux partenaires financiers et mécènes qui nous accordent une confiance réelle et durable





ADAES : Association Départementale d'Accompagnement Educatif et Social

AGIR : Accompagnement Global pour l'Insertion des Réfugiés

AIPSP : Association pour l'Inclusion des Personnes en Souffrance Psychique

AISL : Association Insertion Solidarité Logement

ASBL : Association Saint Benoit Labre

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

AVDL : Accompagnement Vers et Dans Le Logement

CAP ATLANTIQUE : Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

CARENE : Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCEG : Communauté de communes Erdre Gesvres

CESAME 44 : Collectif d'Entraide pour la Santé Mentale des Exilés

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

COMPA : Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

CRAPEM : Centre Ressource d'Aide Psychologique En Mer

CSAPA : Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

CSE : Comité Social et Economique

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DUFE : Dispositif Urgence Femmes Enfants

EDS : Espace Départemental des Solidarités

GLOSSAIRE

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité

FSL : Fonds de Solidarité Logement

HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

IML : Intermédiation Locative

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

PARLON : Plateforme d'Accompagnement et de Ressources Locales

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PRD : Plateforme Régionale Dublin

SAS : Service d'Accueil et de Soutien

SAS Mobile : Service d'Accueil et de Soutien Mobile

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SI-SIAO : Système d'Information du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

TAPAJ : Travail Alternatif Payé à la Journée



Association Solidarité Estuaire
102 rue Gambetta
44000 NANTES

 **02.40.29.01.18/**  **direction@solidarite-estuaire.fr**